

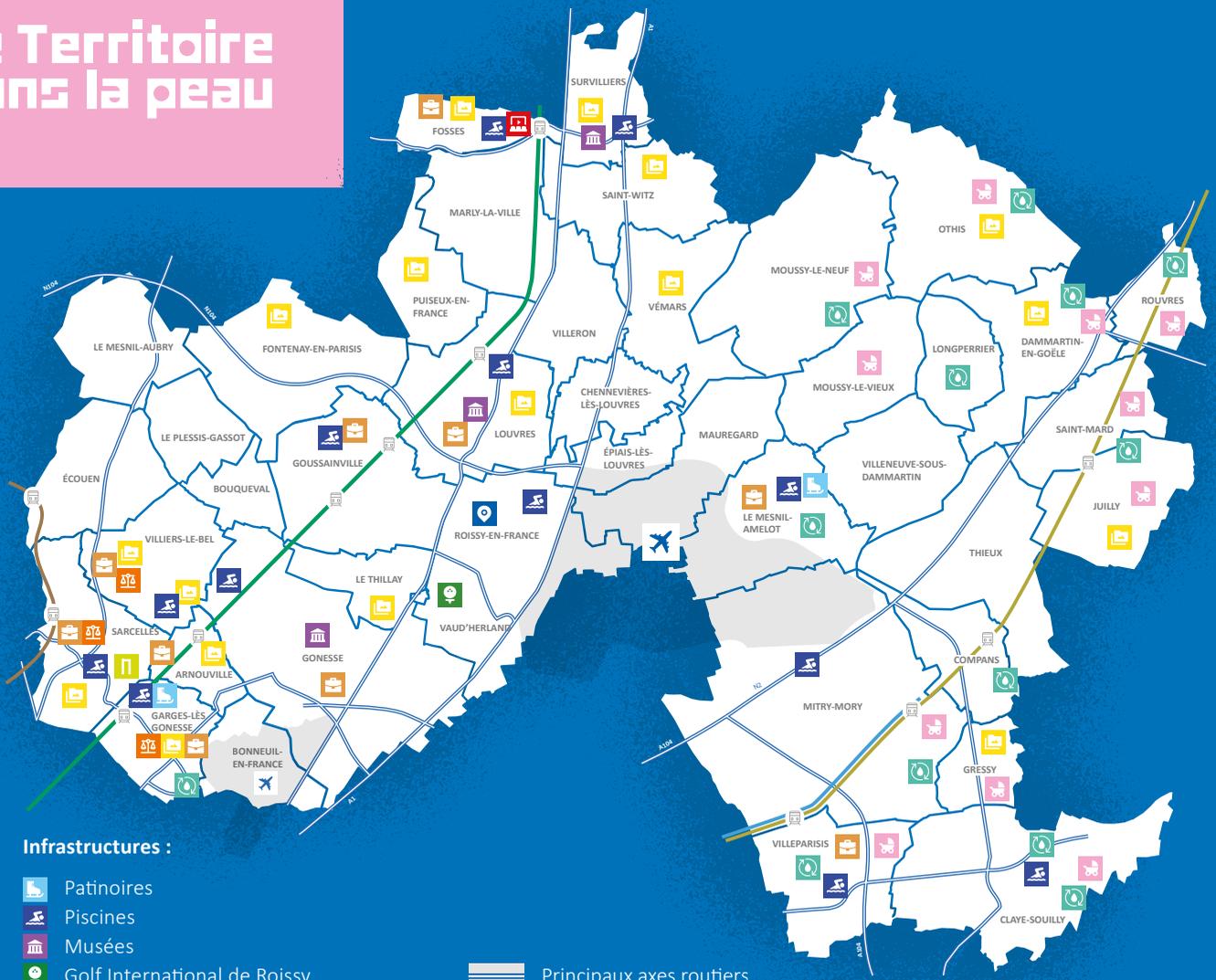
# Le Territoire dans la peau



  
**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**  
2024

**Roissy  
Pays de  
France**  
AGGLOMÉRATION

# Le Territoire dans la peau



## Infrastructures :

-  Patinoires
-  Piscines
-  Musées
-  Golf International de Roissy
-  Cinéma de l'Ysieux
-  Médiathèques intercommunales
-  Stations d'épuration
-  Structures d'accueil du jeune enfant
-  Maisons de Justice et de Droit
-  Espaces emploi
-  Station numix, Incubateur et FacLab®
-  Siège de la communauté d'agglomération
-  Principaux axes routiers
-  RER Ligne B
-  RER Ligne D
-  TRANSILIEN Ligne H
-  TRANSILIEN Ligne K
-  Gares
-  Aéroports

**Roissy  
Pays de  
France**  
AGGLOMÉRATION

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE  
6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France - 01 34 29 03 06  
info@roissypaysdefrance.fr – roissypaysdefrance.fr

f X @ y in

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal DOLL / DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nicolas PAVIL  
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Caroline GUÉRIN / RÉDACTRICE EN CHEF : Audrey PLUCHARD  
RÉDACTION ET SUIVI DE FABRICATION : Tiffany MASSOL  
MAQUETTE / Secrétariat de rédaction et infographies SAUF MENTIONS : RC2C  
CRÉDITS PHOTOS : CA ROISSY PAYS DE FRANCE sauf mentions  
IMPRESSION : Imprimerie Rochelaise - 2000 exemplaires



IMPRIM'VERT®

Papier écologique issu de forêts gérées durablement. Conception graphique :





## Édito

**2024** aura encore été une année riche en réalisations pour la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Avant d'évoquer ces projets, je veux remercier les conseillers communautaires qui m'accompagnent, au premier rang desquels les maires des 42 communes membres, ainsi que l'ensemble des agents de Roissy Pays de France qui s'investissent chaque jour pleinement dans leur mission. Grâce à ces femmes et ces hommes, qu'ils soient élus ou techniciens, l'agglomération se montre à la hauteur des enjeux de son territoire.

Parmi les projets phares de 2024, nous pouvons noter la livraison de la Station numixis sur la toute fin d'année. Locomotive puissante, attractive et rayonnante elle sera capable d'inscrire le territoire de Roissy Pays de France dans la transition numérique, avec un accompagnement au plus près des besoins des entreprises, des startups et des habitants.

Nous avons également mené à terme la rénovation-extension de la station d'épuration à Villeparisis. Pour répondre aux exigences réglementaires, notamment la mise en demeure par la Cour de Justice européenne notifiée à la France pour la mise en conformité de ses systèmes d'assainissement, et pour protéger le milieu naturel, la STEP qui traite les eaux usées de Villeparisis, des quartiers « Mitry-le-Neuf » de Mitry-Mory, et du quartier « Bois Fleuri » de Claye-Souilly, devait être mise aux normes et agrandie. C'est aujourd'hui chose faite.

Enfin, nous avons ouvert un nouveau poste de police intercommunale à Louvres. Jusqu'alors situé près du centre intercommunal de formation, le poste de police a été déplacé dans un local en pied de gare à Louvres. Ce nouvel Hôtel de police répond au besoin de proximité exprimé par les administrés et la nécessité de favoriser une relation de confiance entre la police et la population. Cela permettra l'amélioration des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité.

2024 aura aussi été l'année de lancement de travaux dans les équipements intercommunaux, qu'ils soient sportifs ou culturels. Par exemple, le cinéma intercommunal de l'Ysieux à Fosses, a fermé ses portes en février 2024 pour 18 mois de travaux. Il a été entièrement démoli. Il sera reconstruit plus grand et plus beau. Ce nouvel équipement intercommunal permettra de développer de nombreuses actions autour de l'image et du cinéma.

Alors évidemment tous ces projets sont la partie émergée de l'iceberg. Roissy Pays de France agglomération a beaucoup œuvré sur toutes ses compétences. Elle a aussi renforcé son soutien aux 42 communes au travers d'une redistribution financière grâce aux différents dispositifs mis en place comme les fonds de concours, le pacte financier et fiscal le tout complété par un PPI renforcé.

Bonne lecture.

**Pascal DOLL**

Président de la communauté  
d'agglomération Roissy Pays de France



# 1

## IDENTITÉ : UN TERRITOIRE AUTONOME

6

Présentation de Roissy Pays de France	8
Des bases solides	15
Obtenir une reconnaissance	25



# 2

## FIER : S'ADAPTER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

28

Une capacité d'adaptation aux différents défis	30
Une identité affirmée	34
Un territoire qui rayonne	36



# 3

## VIVANT : UN TERRITOIRE QUI RESPIRE ET QUI INSPIRE

38

Des aménagements du territoire adaptés	40
Des déplacements optimisés	45
Une transition environnementale en marche	50



# 4

## SOLIDAIRE : ÊTRE EN PROXIMITÉ POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

56

Réduire considérablement le taux de chômage	58
Rendre accessible le numérique	63
Vivre ensemble	67

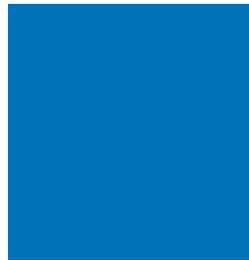
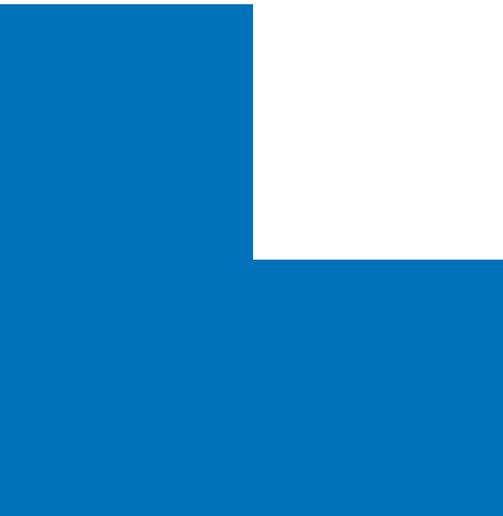


# IDENTITÉ

Un territoire autonome



→ Consultez la vidéo institutionnelle  
[roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/auriez-vous-aussi-le-territoire-dans-la-peau-5986-5986](https://roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/auriez-vous-aussi-le-territoire-dans-la-peau-5986-5986)





La communauté d'agglomération Roissy Pays de France regroupant 42 communes sur les Départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77) et comptant 361 855\* habitants est la première agglomération de France par sa population. Ce territoire vaste, qui se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine, est riche en opportunités. Véritable ruche ultra vivante, chaque arrivée marque le début d'une nouvelle aventure où tout est possible et accessible : vivre, travailler, se développer, découvrir, voyager. Depuis sa création, l'agglomération n'hésite pas à questionner son essence, à faire bouger les lignes en affirmant désormais une trajectoire claire : Roissy Pays de France est un territoire autonome et dynamique inspiré et inspirant.

*\*Selon la direction générale des collectivités territoriales en vigueur en 2024 (millésimée 2021).*



# PRÉSENTATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

## L'intercommunalité : faire ensemble ce qu'aucune ne peut faire seule\*

L'intercommunalité à fiscalité propre fédère les communes pour réaliser ensemble un « projet de territoire ». Ceci implique une plus forte intégration des communes dans l'ensemble intercommunal, plus de solidarité entre les communes (notamment entre villes et communes rurales) et surtout la capacité à faire des choix politiques. Loin d'un outil technique, l'intercommunalité est devenue en trente ans une véritable institution politique dans notre pays.

### ▪ L'INTERCOMMUNALITÉ, POUR QUOI FAIRE ?

- Relancer la politique d'aménagement du territoire et favoriser le développement économique. Pour cela, l'intercommunalité dispose de compétences propres (en matière d'aménagement, d'immobilier d'entreprise, de développement commercial et touristique...) et se dote d'outils de planification (plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale...);
- conduire la transition écologique dans les territoires, à l'appui de compétences structurantes (eau, déchets, énergie...);
- développer et coordonner l'offre de services publics de proximité, en particulier en zone rurales. On pense notamment aux services de mobilité, de petite enfance ou aux maisons France services ;
- appuyer les communes dans la conduite de leurs projets, via des fonds de concours, des services mutualisés, mais aussi en contractualisant directement avec leurs interlocuteurs départementaux, régionaux et nationaux (contrats de relance de la transition écologique avec l'État, conventions territoriales globales avec la CNAF...).

### ▪ LA RÉALITÉ DU « BLOC LOCAL »

Le renforcement et la généralisation de la coopération intercommunale rend indissociable le couple formé par l'intercommunalité et ses communes. La densité des relations politiques, des transferts financiers ou des mutualisations de services appelle à penser notre premier niveau d'action territoriale comme un « bloc ». Les décisions nationales qui concernent les communes affectent nécessairement l'intercommunalité, et inversement.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Selon intercommunalités de France :

- La France compte 1 264 intercommunalités en 2024 rassemblant 99,9 % des communes ;
- On recense 66 000 élus intercommunaux et 272 300 agents ;
- les intercommunalités représentent le 3<sup>e</sup> employeur territorial ;
- on recense 227 communautés d'agglomération en France.

\*Selon Intercommunalités de France [www.adcf.org](http://www.adcf.org)

# Gouvernance et fonctionnement



## LE CONSEIL

### 104 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

se réunit environ une fois par mois pour voter les délibérations et notamment les budgets en conseil communautaire.



## LE BUREAU

### 1 PRÉSIDENT, 15 VICE-PRÉSIDENTS, 8 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

se réunit environ une fois par mois pour débattre et voter sur différents thèmes et projets intercommunaux délégués par le conseil communautaire.



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

au nombre de 14, elles sont animées par les vice-présidents et les conseillers délégués. Un représentant de chaque commune peut y siéger sur proposition du conseil municipal et participer à la préparation des dossiers qui seront présentés en bureau et/ou en conseil communautaire.



## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

se réunit environ une fois par mois. Elle constitue un moment d'échange et de partage entre les 42 maires du territoire sur les sujets d'actualité et les enjeux stratégiques.

## LE POUVOIR D'AGIR : CHIFFRES CLÉS 2024

104 conseillers communautaires et 29 suppléants

10 séances du conseil communautaire

9 bureaux communautaires

427 délibérations votées

122 décisions du bureau votées

329 décisions du Président

87 arrêtés d'administration générale

## UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE



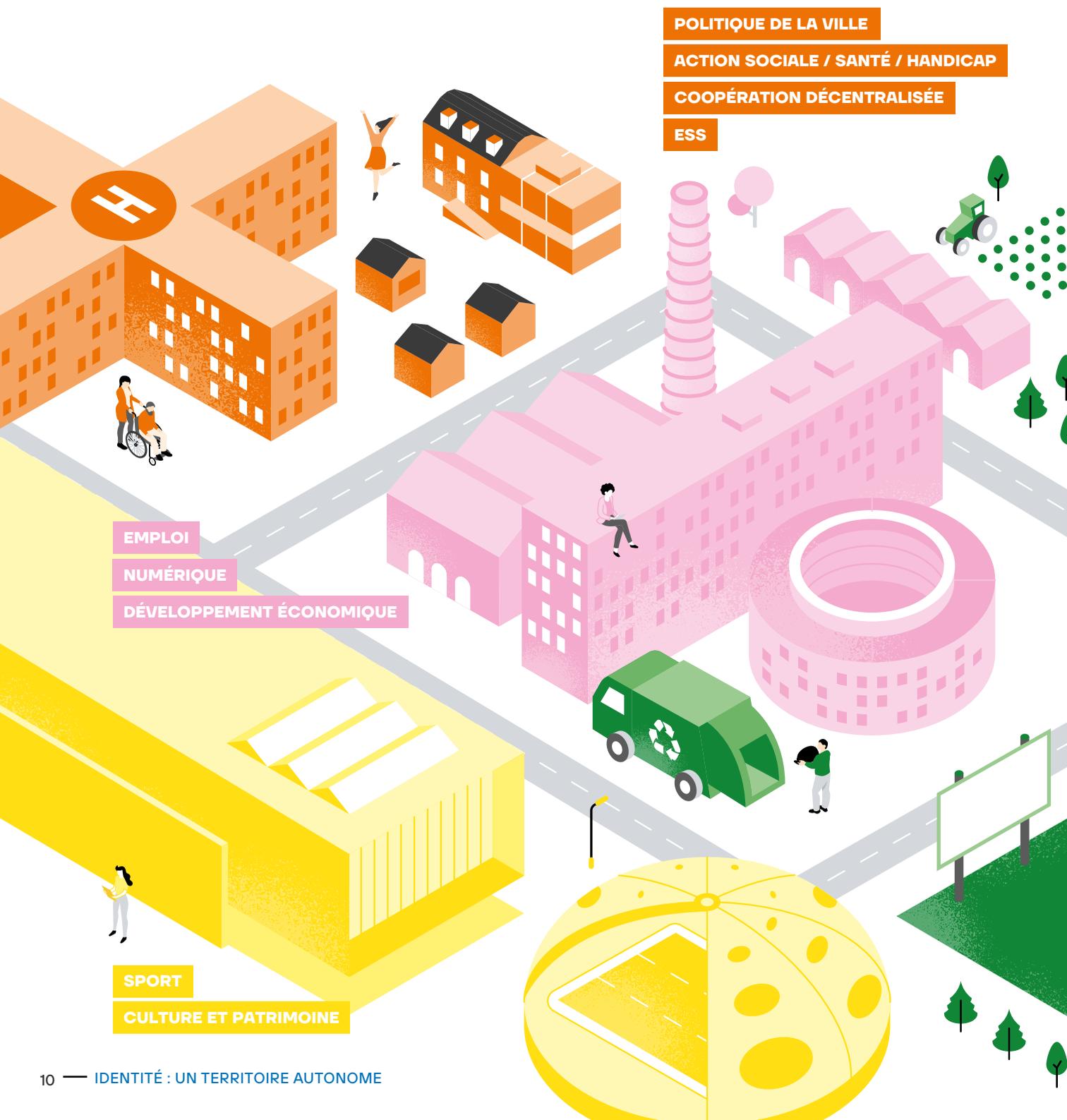
La direction des affaires juridiques et du foncier accompagne juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et sécurise les actes de la collectivité. Elle suit les contentieux et représente les intérêts de l'agglomération, en défense comme en demande, devant les juridictions compétentes, telles que le tribunal administratif.

# Des compétences et des statuts

Le conseil communautaire décide des compétences (statuts) et de l'intérêt communautaire (ligne de partage entre les actions qui relèvent de l'intercommunalité et celles qui relèvent des communes) par voie de délibération.



➔ Consultez les statuts et les compétences [roissypaysdefrance.fr/lagglo/nos-missions/les-statuts-et-competes](https://roissypaysdefrance.fr/lagglo/nos-missions/les-statuts-et-competes)



POLITIQUE DE LA VILLE

ACTION SOCIALE / SANTÉ / HANDICAP

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

ESS

EMPLOI

NUMÉRIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SPORT

CULTURE ET PATRIMOINE



**LOGEMENT ET HABITAT**

**TRANSPORT ET MOBILITÉ**

**AIRE D'ACCUEIL  
DES GENS DU VOYAGE**

**PETITE ENFANCE**

**VOIRIES**

**EAU POTABLE**

**ASSAINISSEMENT**

**GESTION DES EAUX PLUVIALES**

**GEMAPI**

**ESPACES VERTS**

**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROTECTION ET MISE EN VALEUR  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE**

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**

# Des moyens humains

## - ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS



**847** agents permanents

**71** agents non permanents  
(remplaçants, renforts...)



**547** agents en gestion (détachements, disponibilités, congés parentaux, etc.)



**229** contractuels



**39 %** d'hommes  
**61 %** de femme



Masse salariale : **45 M€**



**18** directions



**5 directions générales adjointes :**

Stratégie, Ressources, Services à la population, Mutualisation, Services techniques



**Nombre d'agents par catégorie :**

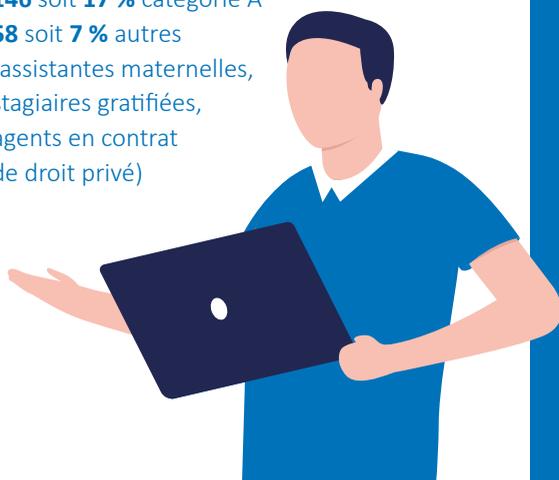
**397** soit **47 %** catégorie C

**246** soit **29 %** catégorie B

**146** soit **17 %** catégorie A

**58** soit **7 %** autres

(assistantes maternelles, stagiaires gratifiées, agents en contrat de droit privé)



## DONNÉES RH 2024



- **1 781** arrêtés ;
- **19** mises en stage dont 10 après concours ;
- **25** titularisations ;
- **223** avancements d'échelon ;
- **6** départs en retraite ;
- **4** congés maternité ;
- **4** congés paternité ;
- **1 449** visites médicales ;
- **8 534** carnets de titres restaurants commandés ;
- **663** entretiens professionnels ;
- **545** entretiens de recrutement ;
- **1 005** agents formés en externe ;
- **513** agents formés avec le CNFPT.



## ▪ INTERVENTIONS RH HORS LES MURS

Le pôle gestion du personnel de la direction des relations humaines et de l'évolution managériale (DRHEM) s'est déplacé en 2024 afin d'aller à la rencontre des encadrants. Souvent éloignés puisque dispersés sur un territoire qui est vaste, cette action a permis de se présenter et d'aborder des sujets divers comme les droits et obligations des agents publics, des informations sur la rémunération et le calendrier de paie, les dispositions en vigueur pour la prise de congés, le statut de contractuel ou encore le déroulement de carrière d'un fonctionnaire.

### PERSPECTIVES 2025



Poursuivre l'intervention du pôle gestion du personnel et l'étendre en allant à la rencontre des agents à partir du second trimestre.

## ▪ LE TÉLÉTRAVAIL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le télétravail est institutionnalisé au sein de la collectivité. En 2024, un nouveau protocole ainsi qu'un règlement du télétravail ont été signés. En concertation avec les agents utilisateurs, les directions et les représentants du personnel, les modalités ont pu évoluer permettant l'ouverture à un maximum de postes allant de la possibilité de télétravailler de 0,5 jours à 6 jours par mois.

### PERSPECTIVES 2025



Analyser les comptes rendus d'entretien professionnels pour identifier les besoins et les souhaits d'évolution.

## • PROJET M2 (MUTATION MANAGÉRIALE)

Depuis quelques années, la nécessité de proposer des actions en interne qui répondent à la fois aux besoins des agents et aux besoins de la collectivité (cohésion, transversalité, harmonisation des pratiques) s'est imposée. C'est pourquoi en juin 2022, une démarche d'accompagnement managériale nommée « projet M2 » a été lancée, d'abord auprès des directeurs généraux adjoints, des directeurs et directeurs adjoints puis déclinée aux autres encadrants et agents.

Ce projet vise à :

- soutenir les cadres ;
- renforcer la cohésion d'équipe et le rôle stratégique des encadrants ;
- faire évoluer les fonctionnements vers plus de collaboration et de transversalité.

C'est une démarche participative pour co-construire avec la communauté managériale une dynamique d'amélioration sur des thématiques à forts enjeux pour eux et pour la collectivité. Ainsi la communauté managériale a choisi « l'attractivité employeur » comme premier grand chantier de travail collaboratif. Douze groupes de travail ont été créés autour d'un thème central « comment attirer les

talents et fidéliser les agents ». Chacun des groupes de travail propose des actions concrètes à mettre en place et les met en œuvre dès lors qu'elles sont validées par la direction générale.

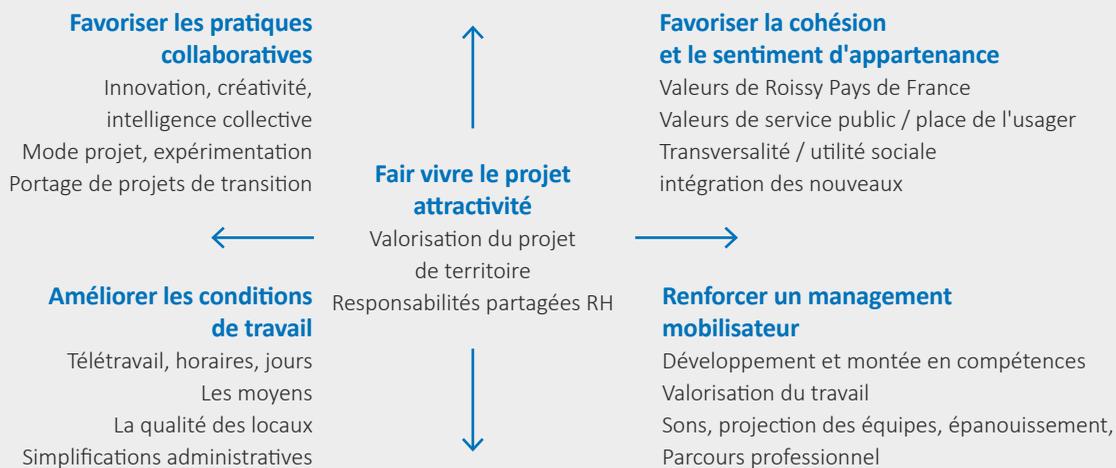


### PERSPECTIVES 2025



Mise en place des actions validées par la direction générale sur les groupes de travail effectués en 2024 et poursuite des échanges.

## PROJET ATTRACTIVITÉ LA STRATÉGIE (LE PROJET)



### LES 5 AXES DE TRAVAIL



## DES BASES SOLIDES

### Un projet de territoire

Depuis sa constitution en 2016, Roissy Pays de France a ancré et consolidé son projet de territoire. Le Schéma de cohérence territorial (SCoT) en a été la première expression en 2019. En 2022, le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a posé les bases de la relance économique de l'agglomération post COVID et inscrit les projets de la CA dans les transitions écologique et sociale. S'appuyant sur la solidarité intercommunale, le projet de territoire répond aux enjeux du « bien vivre ensemble » notamment en matière d'attractivité économique et résidentielle, d'inclusion sociale, de transition écologique et énergétique, de cadre de vie et de mobilité. Fin 2024, le

Conseil régional a validé son Schéma directeur de la Région Île-de-France-Environnemental (SDRIF-E), définissant ainsi un nouveau cadre pour le développement régional. Afin de mettre en compatibilité son SCoT avec le SDRIF-E, la CA a engagé sa révision. L'ambition est de consolider son projet de territoire dans ce document de planification qui s'opposera aux PLU et aux autorisations d'urbanisme des 42 communes.



- **13 millions** de Franciliens
- **+ 28 000** emplois/an



- **930** quartiers de gare densifiés
- **1,5 million** de logements neufs dont 30 % de logement social

## EN 2030, L'ÎLE-DE-FRANCE REPRÉSENTERA...



- **77** nouvelles gares
- **+ 240 km** de métro
- **+ 70 km** de RER
- **+ 75 km** de tramway
- **+ 9** gares de TGV
- **+ 130** sites logistiques



- **2 300 ha** de parcs et jardins
- **1 300 ha** urbanisables/an
- **+ 350** nouvelles liaisons vertes
- **90 %** des espaces agricoles et boisés préservés

### ■ COMPRENDRE L'IMPACT DU SDRIF-E SUR LES DOCUMENTS CADRES LOCAUX ET SUR LE PROJET DE TERRITOIRE

#### SDRIF-E



Le Schéma directeur de la Région Île-de-France-Environnemental (SDRIF-E) permet de définir les orientations générales de l'organisation et de l'évolution du territoire sur le long terme (10-15 ans) pour toute la région. Il devient le cadre de référence à l'échelon local. Il s'applique ainsi à ses documents cadres :

#### Les ambitions du SDRIF-E :

- encadrer l'occupation des sols ;
- contenir l'étalement urbain ;
- rééquilibrer les territoires ;
- garantir le développement durable ;
- lutter contre l'artificialisation des sols ;
- adapter le territoire au changement climatique ;
- atteindre la neutralité carbone ;
- favoriser l'économie circulaire ;
- contribuer au rayonnement international de la région.



#### SCoT

Échelon intercommunal

Ce document de planification d'urbanisme est destiné à servir de cadre de cohérence pour les différentes politiques publiques territorialisées, notamment en matière d'organisation de l'espace, d'habitat, de mobilité, de développement économique et d'aménagement commercial, d'environnement...

#### PCAET

C'est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie.

#### PLU

Échelon communal

Document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme, et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

# Des finances équilibrées

## • LA DIRECTION DES FINANCES

Répartie sur deux secteurs (exécution budgétaire et observatoire fiscal), la direction des finances assure la retranscription financière de la volonté des élus et du budget voté par le conseil communautaire. Au quotidien, les agents de la direction des finances garantissent le suivi et le traitement des factures.

### EN 2024

- **54 969** mandats saisis
- **11 826** titres saisis



## • LE PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ

Conformément à la clause annuelle de revoyure adoptée en décembre 2023, le pacte financier et fiscal de solidarité entre Roissy Pays de France et ses communes membres a fait l'objet d'une actualisation en 2024. Un effort significatif a été acté en faveur des communes avec des crédits passant de 32,6 M€ à 38,8 M€. En augmentant les montants nominatifs, l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire, la prise en charge d'animations estivales et les montants des fonds de concours, l'agglomération reverse au total 54 % de ses recettes fiscales aux 42 villes du territoire.



## CHIFFRES CLÉS : UNE VARIATION RÉPARTIE DE LA MANIÈRE SUIVANTE

- **+ 5,2 M€** au titre des montants nominatifs, dont **+ 5,0 M€** pour l'attribution de compensation, **+0,3 M€** pour la dotation de solidarité communautaire et **-0,1 M€** avec le remboursement aux communes de la perte de FPIC subie en 2024, moins importante qu'en 2023 ;
- **+ 1 M€** pour des animations estivales organisées par les communes (pérennisation de l'enveloppe instituée en 2024 dans le cadre des JOP Paris 2024) ;
- Les fonds de concours mis en place au soutien de différentes politiques, notamment dans les domaines de l'aménagement, de la culture sont globalement stables. Cette évolution masque deux situations différentes : une majoration de **2 M€** pour les fonds de concours

liés à la construction d'équipements, ce qui porte l'enveloppe à **8 M€**, et la non reconduction du fonds de concours, par définition exceptionnel, lié aux équipements sportifs dans le cadre de la préparation de Paris 2024 (2,0 M€).

Il convient également de rappeler qu'en plus de ces **38,8 M€** s'ajoute la révision des attributions de compensation (**+16,7 M€**) intervenue en 2016, dont le montant est sacralisé.

Au final, en additionnant le pacte informel de 2016 et celui-ci, le reversement annuel aux communes membres atteint donc la somme de **55,5 M€**.

## • ACTUALISATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

Le Plan pluriannuel d'investissement, adopté en mars 2022, a fait l'objet d'une actualisation en 2023 et en 2024. Compte tenu de l'évolution des projets, tant en ce qui concerne leur définition que leur calendrier, mais également du contexte inflationniste entre mars 2022 et le début 2024 ainsi que des modifications concernant l'attribution des subventions par les différents partenaires, de la réalisation effective en 2023 et du nouveau pacte financier et fiscal de solidarité, le PPI a été revu à hauteur de 541,9 M€ (au lieu de 463 M€ initialement).

Il se répartit entre :

- les dépenses directes, 415 M€, soit 77 % du PPI ;
- les fonds de concours versés aux communes, 126,9 M€, soit 23 % du PPI.

Le caractère soutenable de son financement a été validé à travers une prospective financière. Compte tenu de la hausse importante actée en 2024, il a été décidé de lisser jusqu'en 2028 les dépenses du PPI. Grâce à ce décalage, à la perception de nouvelles recettes fiscales liées aux créations/extensions de zones d'activités et, plus généralement, au dynamisme économique du territoire ainsi qu'à des efforts de gestion, l'endettement demeurerait contenu. En effet, le délai de désendettement anticipé en 2028 se situerait aux alentours de 5 ans alors que le seuil d'alerte est fixé à 12 ans.



1. <b>EAUX PLUVIALES</b>	20%	82 397 226 €
2. <b>ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LA PETITE ENFANCE</b>	19%	78 060 523 €
3. <b>VOIRIE</b>	16%	65 006 236 €
4. <b>MOBILITÉS</b>	12%	50 632 834 €
5. <b>AMÉNAGEMENT</b>	10%	42 134 268 €
6. <b>ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</b>	5%	20 241 586 €
7. <b>ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	5%	19 172 392 €
8. <b>GROS ENTRETIEN ANNUEL DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES</b>	4%	18 551 103 €
9. <b>AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE</b>	4%	16 734 179 €
10. <b>INFORMATIQUE</b>	3%	14 262 325 €
11. <b>SÉCURITÉ</b>	1%	4 831 743 €
12. <b>HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE</b>	1%	2 982 500 €

# BUDGET PRINCIPAL 446 M€

## 44%

des ressources fiscales<sup>1</sup>  
reversées aux communes  
**SOIT 118,8 M€**

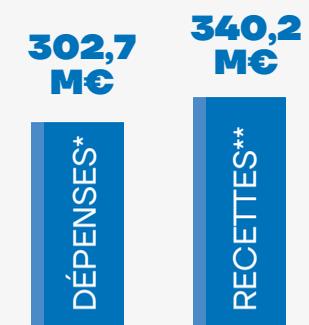


## 27%

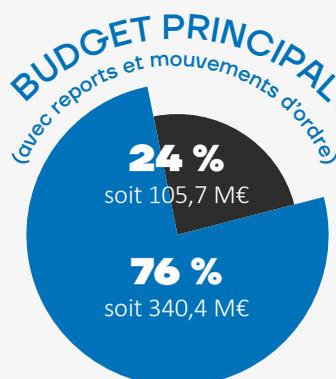
des dépenses d'investissement  
sont des aides directes aux  
communes  
**SOIT 26,8 M€**

## ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

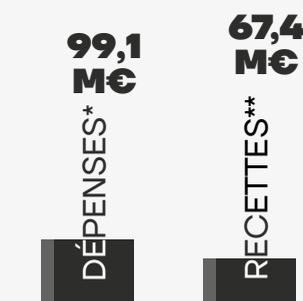
### FONCTIONNEMENT<sup>2</sup>



\*Hors dépenses imprévues  
\*\*Hors résultat reporté



### INVESTISSEMENT<sup>3</sup>



\*Hors reports et remboursement du capital de la dette  
\*Hors reports

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



**Collecte et traitement des déchets**  
**> 38,9 M€**



**#monagglomais** (Pass'agglom transports scolaires, Pass'agglom sport, Pass'agglom culture) **> 4,7 M€**



**Petite enfance, personnes âgées, handicap, interventions** **> 8,3 M€**

en faveur des établissements d'accueil du jeune enfant, du développement de la politique territoriale du vieillissement, de la réalisation de manifestations de sensibilisation aux handicaps.



**Culture** **> 9 M€** destinés aux médiathèques, au musée Archéa ainsi qu'aux actions culturelles.



**Sport** **> 20,1 M€** pour les piscines, la patinoire, l'enseignement du golf et le développement de la politique sportive.



**Sécurité** **> 5,4 M€** dédiés à la police intercommunale et la vidéo protection.

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

- Fonds de concours au titre du pacte financier et fiscal **> 5,6 M€**
- Fonds de concours destinés à cofinancer des opérations ANRU **> 8,6 M€**
- Fonds de concours pour la réalisation d'équipements en liaison avec la construction de logements ou les communes en zone PEB **> 6 M€**
- Fonds de concours culture et patrimoine **> 2 M€**
- Fonds de concours dans le cadre d'une expérimentation de reconquête commerciale **> 0,4 M€**
- Achats dans le domaine de l'informatique pour l'agglom et ses communes membres **> 2,5 M€**
- Fonds de concours dans le cadre de la préparation des jeux olympiques et paralympiques **> 2 M€**
- Achats de terrains pour la constitution des réserves foncières destinées aux communes pour la construction de lycées **> 2 M€**
- Autres fonds de concours pour les communes **> 0,2 M€**

### SERVICES À LA POPULATION

- Construction ou réhabilitation d'équipements de la petite enfance **> 3,3 M€**
- Construction ou réhabilitation d'équipements sportifs **> 2 M€**
- Construction ou réhabilitation d'équipements culturels **> 8,2 M€**
- Travaux dans les aires d'accueil des gens du voyage **> 1,7 M€**
- Entretien annuel des bâtiments **> 4,5 M€**

### PROJETS D'ENVERGURE

- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales **> 12,6 M€**
- Entretien de la voirie communautaire **> 16 M€**

<sup>1</sup> nettes du reversement au FNGIR, en intégrant la compensation relative à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels

<sup>2</sup> et <sup>3</sup> il s'agit ici uniquement des opérations réelles, donnant lieu à encaissement/décaissement

# Une mutualisation des moyens

## ▪ MISE EN COMMUN DES MOYENS SUR MESURE

Une consultation des communes a été réalisée en 2021 et a permis de recenser les besoins exprimés pour lesquels l'intercommunalité pouvait mettre en commun des moyens destinés à répondre à leurs attentes.

## ▪ GESTION COMPTABLE

Parmi les demandes des communes figurait la mise en commun des moyens dédiés à la gestion comptable et à la gestion des carrières et des paies. Dans ces conditions, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la communauté propose aux communes de moins de 20 000 habitants un service de gestion comptable mutualisée et un service de gestion des carrières et des paies.

La commune de Fontenay-en-Parisis a réalisé un test concernant l'adhésion au dispositif de gestion comptable, lequel a démarré en septembre 2023. À ce titre, le service mutualisé prend en charge les mandats et titres communaux, les dépenses à régulariser, l'émission des titres exécutoires, la réalisation des annulations et des réductions ainsi que les réémissions des mandats et titres.

À Gressy le service a démarré le 1<sup>er</sup> mai 2024, pour une durée de 8 mois. Au total, 672 écritures comptables ont été réalisées.

### PERSPECTIVES 2025



Maintien de la commune de Gressy dans le dispositif sur une année pleine pour l'exercice comptable 2025.

## ▪ GESTION DES CARRIÈRES ET DES PAIES

Deux communes ont adhéré au dispositif de gestion des carrières et des paies (Fontenay-en-Parisis pour laquelle le service a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et Villeron au 1<sup>er</sup> septembre 2023). À ce titre, le service mutualisé se voit confier la gestion de la paie et de la carrière des agents de chaque commune à compter de la validation du recrutement jusqu'au départ définitif de l'agent. Il prend en charge également la validation du train de paie et l'établissement des états d'après paie (charges et déclarations mensuelles et annuelles).

En 2024, le syndicat intercommunal France et Multien (SIFM) a finalement rejoint le dispositif au 1<sup>er</sup> janvier ; la commune de Gressy au 1<sup>er</sup> mai et celle de Compans au 1<sup>er</sup> juin. Au total, 1 284 paies pour cinq collectivités ont été réalisées.

### PERSPECTIVES 2025



La commune de Rouvres a intégré le service mutualisé le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et la commune de Longperrier le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

## • AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Les missions du pôle ADS reposent principalement sur trois axes :

- le traitement des demandes d'urbanisme pour le compte des communes de l'agglomération qui ont souhaité adhérer au service via convention. Elles sont au nombre de 25 à ce jour ;
- l'accompagnement des communes partenaires dans la gestion des contentieux pénaux et administratifs (20 communes concernées avec les communes de Louvres et Juilly qui se sont positionnées en 2023 sur ce dispositif). Cette mission consiste à appuyer (en lien avec le responsable du pôle) les communes dans le règlement amiable de ces contentieux, de la rédaction des procès-verbaux d'infractions, les arrêtés interruptifs de travaux ainsi que des relations avec le parquet. Un

travail a également été opéré pour proposer aux communes de délibérer sur les astreintes administratives conformément à la loi proximité et engagement, de 2019 de sorte à encourager les contrevenants à se mettre en règle ;

- en plus des missions dédiées au contentieux, les agents commissionnés se chargent des récolements obligatoires suite au dépôt des DAACT (Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) c'est-à-dire les travaux réalisés sur des monuments historiques ainsi que pour les établissements recevant du public.

Ce service est gracieux pour les communes membres.



## CHIFFRES CLÉS

**1 250** dossiers en 2024 contre 1 202 en 2023 ;

**70 %** de déclarations préalables traitées ces 2 années ;

**28,85 %** de permis de construire traités également en 2023 et 2024 ;

## PERSPECTIVES 2025



Poursuite des activités du service et extension possible à d'autres communes en fonction des demandes et de l'organisation interne.



## • LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

Composée de 30 agents, elle intervient de manière transversale avec les autres directions de l'agglomération et les communes conventionnées sur le conseil et la mise en œuvre des outils informatiques. Elle a pour but d'assurer la solidarité financière intercommunale, l'internalisation des compétences et l'amélioration continue des infrastructures informatiques. À ce titre, la DSI assure également le déploiement de logiciels destinés aux usagers afin de simplifier leurs démarches administratives. En 2024, ont été déployés :

- la plateforme de recensement pour l'attribution des Pass'agglo ;
- un écran tactile interfacé avec le logiciel petite enfance pour pointer l'arrivée et le départ des enfants dans la crèche située à Écouen ;
- un portail famille avec réservation et paiement en ligne pour la commune de Fontenay-en-Parisis ;
- la mise en œuvre d'un logiciel pour le conservatoire de musique et de danse ainsi que pour la salle de spectacle à Villeparisis.

## PERSPECTIVES 2025



Déployer de nouveaux projets pour améliorer les démarches des habitants du territoire :

- création d'un ChatBot pour guider les usagers sur la plateforme Pass'agglo ;
- déploiement d'un portail pour la réservation et le paiement en ligne des activités des piscines et patinoires ;
- mise en service d'un DAM (Digital asset management) pour le musée ARCHÉA permettant la consultation de documents numériques ;
- déploiement d'un portail citoyen pour la ville de Louvres ;
- publication et consultation des arrêtés et des décisions de conseils via une plateforme web pour les communes de Marly-la-Ville, Fosses, Louvres, Vémars et Roissy-en-France ;
- démarrage du déploiement d'une nouvelle solution multi-collaborative (visio, partage et transfert de fichiers, chat, etc.).

Le service formations métiers et bureautique est un des services phares proposé en mutualisation et porté par la direction des systèmes d'information. Cette mise en commun des moyens humains et techniques permet à chaque agent de l'agglomération ou des communes adhérentes d'apprendre à utiliser les outils informatiques le plus efficacement possible tout en optimisant les coûts. En décembre 2024, une plateforme d'inscription aux formations informatiques a été lancée pour simplifier la démarche et assurer le suivi de l'inscription. À ce jour, 22 communes ont adopté ce fonctionnement et bénéficient des services de l'agglomération.

Depuis 2018, la DSI accompagne également les communes adhérentes au règlement de mise en commun des moyens informatiques pour la mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Elle met à disposition et pilote un délégué à la protection des données mutualisé en assistant les communes en continu sur toutes les questions relatives à la protection des données. Le but étant de veiller à la mise en œuvre des mesures appropriées par les communes et les agents de Roissy Pays de France pour permettre de démontrer que les traitements sont effectués conformément au RGPD. En 2025, la sensibilisation sur la durée de conservation légale et obligatoire va être renforcée en vue des élections de 2026.

En 2024, le déploiement et la maintenance d'une couverture WI-FI gratuite et ouverte au public ont continué. Ce projet permet d'offrir aux administrés un accès de manière sécurisée à Internet dans les principaux bâtiments communaux et intercommunaux (conventionnés à l'informatique) accueillant du public comme le siège, les mairies, les espaces emploi et les médiathèques. Au total, 124 bornes WI-FI ont été déployées par la DSI dans 26 bâtiments.



## CHIFFRES CLÉS

Le WI-FI en chiffres c'est :

- 4 000 connexions par mois ;
- 1 200 utilisateurs ;
- 700 Go de data téléchargées.

## PERSPECTIVES 2025



Augmenter le nombre de couvertures WI-FI grâce à 16 projets de déploiement. Par ailleurs, la commune de Longperrier adhère au service informatique mutualisé dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Enfin, dès la fin de l'année 2025, un nouveau schéma directeur des systèmes d'information sera lancé afin de préparer le futur conventionnement 2027 (chantier 2026) pour les 23 communes membres du service mutualisé ainsi que pour la communauté d'agglomération.

## ▪ RESTAURATION COLLECTIVE

L'agglomération poursuit son projet de restauration collective suite à l'étude de faisabilité menée en 2023-2024. À ce stade, 14 communes s'engagent dans ce projet collectif. La volonté étant d'inscrire ce projet dans une vision globale de territoire à long terme, de nouvelles communes volontaires pourront rejoindre progressivement la démarche intercommunale. L'objectif est la création d'un pôle comprenant un atelier culinaire, une légumerie/conserverie et une laverie pour environ 15 000 repas/jour. L'agglomération reste à la recherche d'un foncier idéalement situé.

## PERSPECTIVES 2025



- 1<sup>er</sup> semestre : recherche d'un foncier ;
- 2<sup>e</sup> semestre : lancement des études pré-opérationnelles.

## - COMMANDE PUBLIQUE

L'agglomération a mis en place un système de groupements de commandes. Il permet à ses communes membres d'optimiser les coûts directs grâce à la massification des commandes et d'optimiser les coûts indirects par les gains sur les frais de gestion.

Par ailleurs, un service dédié à la commande publique a été créé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour les communes de moins de 20 000 habitants. Dans ce cadre, les communes sont invitées à transférer, la gestion de leurs procédures à l'agglomération qui fait office de prestataire de services. À ce jour, sept communes ont adhéré à ce service : Écouen, Fontenay-en-Parisis, Gressy, Le Plessis-Gassot, Marly-la-Ville, Rouvres, Saint-Witz.

## - UN SERVICE JURIDIQUE MUTUALISÉ

Depuis mars 2021, Roissy Pays de France propose à ses communes membres de moins de 20 000 habitants une veille juridique permettant de proposer deux services : une lettre d'information juridique et une permanence juridique. La lettre mensuelle d'information juridique comprend une partie commentée de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ayant trait aux collectivités locales, et par thème ; ainsi qu'un ou plusieurs sujets de fond liés à un thème spécifique et comprenant une analyse approfondie de celui-ci. La permanence juridique consiste à donner pour les communes la possibilité de saisir le service juridique de l'agglomération et de poser une question ou de se faire rédiger une fiche de procédure juridique mensuelle et de demander une relecture par mois (acte, contrat etc.).

## Le pôle archives

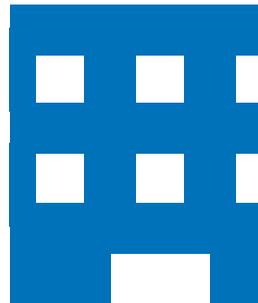


Depuis 2024 un travail d'acculturation et de sensibilisation est en cours auprès des services par le pôle archives. Grâce à ces échanges, 25 versements d'archives papier ont été réalisés, pour un total cumulé de 340 mètres linéaires. Et puisque les archives témoignent de l'histoire de l'intercommunalité, les efforts se poursuivront en 2025.



## LES GROUPEMENTS DE COMMANDES RÉALISÉS EN 2024 :

- **fourniture de produits d'entretien :**  
10 participants ;
- **fourniture et livraison de mobilier :**  
7 participants ;
- **éclairage public :**  
11 participants.



## CHIFFRES CLÉS

- **24 communes** destinataires de la lettre d'information juridique ;
- **13 lettres d'information juridique** envoyées dont 3 "hors-séries" (période estivale, élections européennes, élections législatives) ;
- **17 communes** adhérent au service de permanences juridiques ;
- **12 saisines** de la permanence juridique comptabilisées.



## - INSTALLER DE NOUVELLES HABITUDES DE TRAVAIL

Créé en 2023, le pôle des archives se met progressivement en place. Tant sur le plan des moyens humains que des locaux. En 2024, le service s'est installé dans de nouveaux locaux à Gonesse. Deux archivistes supplémentaires ont été recrutés. Ainsi, le pôle archives poursuit l'une de ses principales missions : rapatrier, sécuriser et traiter dans un lieu unique de conservation pérenne, l'ensemble des documents papier et électroniques des services de l'agglomération.



## OBTENIR UNE RECONNAISSANCE

### Label Terre de jeux 2024

En cette année Olympique, Roissy Pays de France a obtenu le label Terre de jeux 2024. Preuve de son engagement sportif autour de cet événement d'envergure, ce label a permis la reconnaissance des actions menées sur le territoire. Qu'il s'agisse d'événements organisés pour promouvoir le sport, de dispositifs de soutien aux athlètes et à la pratique sportive, d'investissement

dans les infrastructures sportives, de participations aux Olympiades culturelles ou de l'accueil du passage de la Flamme olympique et de la Flamme paralympique, l'agglomération a fait partie d'une dynamique nationale autour du sport. À ce titre, elle a déployé des budgets exceptionnels pour soutenir l'action des communes du territoire.

# Label Territoire d'industrie

Le dispositif Rebond Industriel est une mission « flash » (de mars à juillet 2024), porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Banque des territoires (Caisses des Dépôts et Consignations), qui s'inscrit dans le cadre du programme national Territoire d'industrie, pour lequel le territoire Grand Roissy-Le Bourget (constitué des territoires Roissy Pays de France et Paris Terres d'Envol) a été labellisé pour la deuxième fois pour la période 2023-2027.

Ce dispositif a plusieurs objectifs :

- sourcer des projets d'investissements industriels afin de mobiliser des fonds publics, notamment au titre du plan France 2030 et du Fonds vert, mais également du Conseil régional Île-de-France ;
- identifier et accélérer les projets structurants pour la décarbonation des industries historiques locales et promouvoir le développement de secteurs innovants tels que les énergies vertes, le numérique et l'écoconstruction ;
- nourrir les travaux d'élaboration de la feuille de route du Territoire d'industrie avec les besoins identifiés lors des entretiens conduits avec les industriels ;
- caractériser l'empreinte foncière des entreprises en-

dogènes du Territoire d'industrie, rencontrées dans le cadre de la mission Rebond industriel.

- sourcer des projets d'investissements industriels afin de mobiliser des fonds publics, notamment au titre du plan France 2030 et du Fonds Vert, mais également du Conseil régional Île-de-France ;



## CHIFFRES CLÉS

- **108 entreprises de Roissy Pays de France** contactées ;
- **25 entretiens** réalisés ;
- **4 dossiers de projets d'entreprises** ont été identifiés éligibles au fond Rebond représentant 46 % de l'enveloppe globale de 1,5 M€ ;
- **8 entreprises rencontrées** montrant un intérêt pour une implantation sur le territoire Grand Roissy-le-Bourget.



# Label French Impact

Fort de son expérience et de l'implication des acteurs de l'innovation sociale, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a été labellisée « Territoire French Impact » par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Il rassemble dans une même dynamique tous les acteurs de l'innovation sociale afin d'accélérer son développement et la placer au cœur des réponses aux défis sociétaux et aux besoins des habitants. Cette distinction s'appuie sur le déploiement d'un programme de développement autour de trois défis : l'alimentation durable, l'économie circulaire et les mobilités inclusives.

# Reconnaissance Territoire ITI

La candidature et le positionnement de l'agglomération pour la deuxième fois comme territoire ITI (Investissement territorial intégré) pour la période 2021-2027 témoigne de son effort pour renforcer la solidarité, la collaboration et la coopération entre les acteurs du territoire à partir d'une mobilisation et d'une gestion territoriale des fonds européens. La cellule Europe contribue à l'accès et la familiarisation des acteurs du territoire, et notamment des villes, avec les financements européens. Sur la base d'un projet territorial regroupant une diversité d'initiatives portées par l'agglomération, les villes et d'autres acteurs locaux, elle a été retenue comme organisme intermédiaire pour la gestion de ces fonds. Sept projets présélectionnés par la Région font partie du nouveau dispositif ITI, à hauteur de 3,01 M€, dans les domaines du numérique, de l'économie circulaire, de la biodiversité et de la transition écologique. Un comité de sélection a d'ailleurs été organisé le 30 mai 2024 et a permis de retenir les premières demandes de subventions pour trois projets :

- création d'un Bachelor universitaire de technologie (BUT de niveau Bac+3) qui prépare en 3 ans aux métiers de la transition et de l'efficacité énergétique.

Portée par CY Cergy Paris Université, cette formation constitue le 4<sup>e</sup> département de l'IUT Cergy Pontoise sur son site de Sarcelles ;

- l'étude et la mise en place d'une solution de traitement et de réemploi des matériaux du BTP (matériauthèque) à l'échelle du territoire dans le cadre de la stratégie Économie circulaire ;
- la mise en place du réseau des numixs Labs (tiers-lieux numériques) dans les communes de l'agglomération. Ces numixs Labs répartis sur le territoire constituent des points relais de la Station numixs qui a été inaugurée le 29 avril 2025.

## PERSPECTIVES 2025



Un deuxième comité de sélection et de suivi ITI sera organisé en 2025 pour étudier de nouvelles candidatures et demandes de subvention européenne.

## Contrat de ville « Engagements Quartiers 2023 »

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France est pilote en matière de politique de la ville. Elle a pour objectif de réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Les pouvoirs publics ayant identifié onze Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) avec en supplément une attention particulière sur deux communes du territoire, le contrat de ville signé par près d'une quarantaine de structures le 2 octobre 2024 va permettre la mise en place des actions d'amélioration de la vie quotidienne dans des domaines variés comme l'éducation, l'emploi, l'habitat, l'accès aux droits, à la santé, etc. Il représente le document socle de la politique de la ville et permet d'établir une stratégie intercommunale, des projets de quartiers et un cadre de coopération afin d'atteindre collectivement les objectifs fixés.

## PERSPECTIVES 2025



Mise en œuvre des quatre axes du Contrat de ville notamment par le renforcement de l'ingénierie de l'agglomération (deux postes dédiés), la mise en œuvre de la stratégie emploi de l'agglomération dans les QPV et le travail de coordination avec les villes et les projets de quartiers.





# FIER

S'adapter et renforcer  
l'attractivité





Fier de ses particularités, le territoire sait répondre aux défis qui sont les siens. Grâce à des acteurs locaux qui s'adaptent aux réalités et aux contraintes pour continuer de construire, se développer et évoluer pour un futur encore meilleur, la communauté d'agglomération participe à une œuvre commune au travers de la valorisation de ce territoire compétitif et attractif.



## UNE CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX DIFFÉRENTS DÉFIS

### Requestionner les pratiques

#### • ÉTUDE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La crise sanitaire de la COVID-19 a mis en lumière la forte dépendance économique de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France à l'activité aéroportuaire. En l'absence de ville-centre traditionnelle, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle joue un rôle central dans l'économie locale. Cette configuration a rendu le territoire particulièrement vulnérable aux chocs conjoncturels.

Face à ce constat, une démarche de diversification économique a été engagée afin de renforcer la résilience du territoire et réduire sa dépendance à une seule filière. Une étude a été menée en 2021 par le groupement des cabinets EY (Ernest & Young), EAI (Espace architecture international), Ancoris et Magéo pour identifier les secteurs d'activité à fort potentiel de développement, en cohérence avec les spécificités locales, les dynamiques régionales et les besoins

des habitants. En parallèle, cette étude a également porté sur la requalification des Zones d'activités économiques (ZAE). Cette stratégie vise à encourager l'implantation de nouvelles activités économiques, soutenir l'innovation, développer l'emploi local et accompagner la transition du territoire vers un modèle plus équilibré, durable et pérenne.

Au total, six filières prioritaires ont été identifiées pour permettre de répartir l'activité économique et attirer de nouvelles entreprises :

- la filière aéroportuaire ;
- la filière santé ;
- la filière du bâtiment à travers l'éco-construction ;
- la filière agroalimentaire ;
- la filière événementielle ;
- la filière numérique.

## - ZOOM SUR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Depuis 2019, la communauté d'agglomération s'engage en faveur d'une alimentation durable et de qualité pour ses habitants. Cette démarche a été reconnue en 2021 avec la labellisation Projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 1.

Le PAT de Roissy Pays de France est structuré autour de quatre orientations stratégiques :

- structurer des filières nourricières économiquement viables et respectueuses des ressources ;
- permettre à l'ensemble de la population du territoire d'accéder aux produits locaux et de qualité ;
- renforcer les outils et moyens de la restauration collective en faveur d'une alimentation saine, locale et de qualité ;
- mieux connaître les problématiques de précarité alimentaire pour améliorer les actions en faveur de l'accessibilité alimentaire.

À ces quatre axes, s'ajoutent deux axes transversaux concernant les outils financiers de la communauté d'agglomération mis au service des axes stratégiques et la gouvernance du PAT dans le cadre d'un Conseil local de l'alimentation (CLA).

Ces orientations, élaborées en réponse au diagnostic territorial partagé avec plus d'une centaine d'acteurs locaux, constituent le socle d'un plan d'actions qui a été élaboré entre mars et septembre 2023 à partir des actions et projets portés localement. Ce plan d'action PAT a été finalisé par les équipes de l'agglomération en lien avec les partenaires, puis a été présenté et validé par les élus lors du Comité de pilotage du 14 mars 2024.

Un événement était organisé le 26 juin 2024, pour présenter ce plan d'action du PAT aux différents partenaires locaux (communes, SIGIDURS, agriculteurs, associations...) et institutionnels (SEMMARIS, Conseils départementaux du

95 et du 77, services déconcentrés de l'État, ARS...). Suite à cet événement, le plan d'action PAT finalisé a été approuvé par le Conseil communautaire du 11 novembre 2024.

### PERSPECTIVES 2025



- **candidature de l'agglomération à la demande de labellisation PAT de niveau 2 par la Région Île-de-France ;**
- **poursuite et mise en œuvre opérationnelle des actions :** programme de sensibilisation à l'alimentation dans les écoles (programme École comestible) et auprès du grand public (De la graine à l'assiette) ; projet collectif de restauration collective (atelier production de repas à destination des écoles, atelier légumerie-conserverie, atelier lavage de plat et formation des professionnels) ; mise en place d'un fonds d'appui aux expérimentations ; action de lutte contre la précarité alimentaire dans certains quartiers politique de la ville, etc.



## S'intéresser aux pratiques au-delà des frontières



### • LE CLUB DES ACTEURS DU GRAND ROISSY

Roissy Pays de France est membre du Club des acteurs du Grand Roissy (CAGR). Cette association rassemble des entreprises, des collectivités et des acteurs publics et privés qui ont l'ambition commune de partager les politiques publiques et les initiatives privées au service du territoire. L'association couvre essentiellement la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise. Les membres du CAGR se réunissent dans des commissions de travail thématiques et traitent des sujets d'échelle et d'enjeu Grand Roissy. Elles sont un lieu de dialogue et d'échanges sur les problématiques et les enjeux du territoire. En 2024, dix-neuf réunions ont été organisées.

Par ailleurs, le CAGR propose chaque année des événements phares. Dans le cadre des rencontres Grand format, des personnalités des sphères économique, politique ou civile, viennent présenter des projets et débattre de sujets à enjeux. En 2024, ont été reçus Pierre Kuchly, président de la CCI 95 et Danielle Dubrac, présidente de la CCI 93 qui sont venus évoquer le futur de Roissy avec l'étude sur l'approche équilibrée de Paris – Charles de Gaulle (25 avril). Le 3 décembre, Edward Arkwright, directeur général exécutif du groupe ADP, a présenté le plan directeur de Paris-CDG à 2050.

➔ Découvrez le CAGR sur [clubgrandroissy.fr](http://clubgrandroissy.fr)

### • GIP ROISSY MEAUX AÉROPÔLE (RMA)

Le GIP RMA est composé des communautés d'agglomération de Roissy Pays de France, du Pays de Meaux et des communautés de communes du Pays de l'Ourcq et de Plaines et Monts de France. Les départements du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne sont aussi membres du GIP. Le travail collectif qui est mené permet d'avoir une approche cohérente du territoire aéroportuaire. Ensemble, grâce au GIP, les collectivités définissent des principes et des orientations et mènent des actions coordonnées. Cette démarche volontariste de travailler ensemble, dans l'intérêt des habitants, permet d'avoir une convergence des politiques d'aménagement du territoire, sur des sujets aussi stratégiques que l'habitat ou encore la mobilité.

➔ Découvrez le GIP RMA sur [roissymeauxaeropole.fr](http://roissymeauxaeropole.fr)



## • LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Grâce à sa compétence coopération décentralisée, l'agglomération s'implique dans des partenariats et actions qui contribuent au progrès social, environnemental et économique au Burkina Faso, au Bénin, au Togo, au Laos et en Arménie. Par sa mobilisation à l'international, Roissy Pays de France réaffirme son attachement aux valeurs de la solidarité et de l'entraide ici et au-delà des frontières du territoire.

### **KAMPTI** BURKINA FASO

En 2024, l'agglomération maintient son engagement en faveur du Programme de développement local (PDL) avec la commune de Kampti. Aux côtés de ses partenaires historiques, la commune de Fosses et le comité de jumelage Fosses/Kampti, et malgré un contexte sécuritaire et diplomatique tendu, Roissy Pays de France entretient le lien avec ses pairs burkinabés. Elle se tient pleinement disposée à la reprise des activités interrompues à la fin du dernier PDL en 2021 et depuis les conflits et coups d'État successifs. Le nouveau programme triennal, dont les axes ont été fixés en 2023, se veut plurisectoriel, sensible à la question de l'égalité hommes-femmes et inclut notamment la question des énergies renouvelables. Pour l'agglomération, ce partenariat de longue date permet le partage d'expertises de collectivité à collectivité et l'amélioration des conditions de vie des populations sur place.

### **ACTING FOR LIFE** TOGO

Bénéficiant d'un appui financier pluriannuel de l'agglomération depuis son lancement en 2021, la première phase du programme « Transition des systèmes agricoles et alimentaires des territoires » (TERSAA) s'achève en 2024. Porté par l'ONG Acting for Life et co-financé par l'Agence française de développement, ce programme se déroule au Bénin et au Togo et renforce l'accès des consommateurs à des aliments locaux de qualité, grâce à la professionnalisation des producteurs ainsi qu'une meilleure articulation de l'agriculture familiale aux marchés locaux. À ce jour, l'insécurité alimentaire touche 62,9% des Béninois et 73,6% des Togolais. Face à ce constat, Acting for Life apporte une réponse globale et holistique en s'appuyant sur un tissu de partenaires locaux aux pratiques durables et équitables. Le lancement de la deuxième phase est d'ores et déjà planifié pour l'année suivante.

### **LA TOUPIE** LAOS

Par la signature d'une nouvelle convention triennale, Roissy Pays de France réitère son partenariat avec La Toupie en 2024. Cette association franco-laotienne permet aux enfants de Oudom Souk de bénéficier d'une éducation de qualité. Situé en zone rurale, le projet vise la construction et la rénovation de salles de classe et l'équipement en matériel scolaire des élèves et enseignants. Il inclut également un volet hygiène et assainissement par l'installation d'un puits, d'un château d'eau et de toilettes, ainsi qu'un volet santé par l'organisation de visites médicales.

### **FONDATION MARION DADIKIAN-MIASIN** ARMÉNIE

Plus de 120 000 Artsakhotes ont été contraints de quitter leur pays à la suite de l'offensive azérie qui a débuté en 2020. Perdant toits, terres et emplois sur la route de l'exil, les familles souvent monoparentales et comptant plusieurs personnes à charge, ont rejoint l'Arménie qui a dû faire face à l'arrivée massive de ces populations. Solidaire face à cette situation d'urgence, le Conseil communautaire de l'agglomération renouvelle cette année la subvention accordée à la Fondation Marion Dadikian-Miasin. Après avoir pourvu aux besoins immédiats des déplacés en matière de santé, de logement et d'éducation, cette ONG de terrain arménienne consolide à présent l'insertion professionnelle des femmes originaires d'Arstakh en les formant à des métiers générateurs de revenus.





## UNE IDENTITÉ AFFIRMÉE

### La marque de territoire « Le Territoire dans la peau »

#### • CONTEXTE

En 2022, l'agence de développement économique ROISSY DEV et la communauté d'agglomération ont commandé une mission de branding territorial pour créer des supports de communication et de prospection. De cette mission, un concept de marque est né : « Le Territoire dans la peau » ainsi qu'un récit territorial. Le concept comme le récit présentent le territoire de manière singulière.

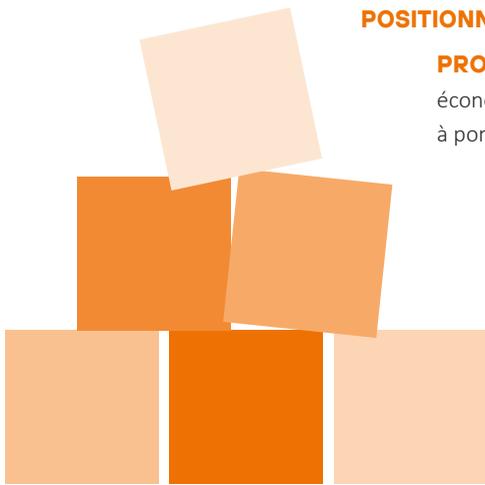
#### • CONCEPT

Le concept de « Territoire dans la peau » a été choisi pour créer un univers unique, décalé, volontairement provocateur, différenciant. Si le territoire de Roissy Pays de France

souffre d'un déficit identitaire, il bénéficie néanmoins d'atouts : attractivité économique indéniable, histoire, patrimoine historique et culturel riche, etc. La définition de ce concept fort de « Territoire dans la peau » va permettre de déconstruire les idées reçues, négatives, par l'incarnation de ceux qui ont choisi d'y être, ceux qui y développent leurs affaires, ceux qui y travaillent, ceux qui y vivent.

En 2024, Roissy Pays de France a travaillé avec l'agence Bastille spécialisée dans le branding territorial afin de construire cette marque de territoire autour d'une plateforme de discours et d'une charte graphique. Elle permettra de faire vivre cette marque territoriale et la rendre reconnaissable en assurant une harmonie dans l'ensemble des supports produits.

## LE TERRITOIRE DANS LA PEAU



**POSITIONNEMENT** un territoire autonome

**PROMESSE** Ici, découvrez un autre modèle de vie grâce à une offre riche : économique, événementielle, culturelle, sportive, commerciale et des services à portée de main; valorisé par un collectif inspiré (par le monde) et inspirant.

**AMBITION** Montrer qu'on est sur un territoire qui n'hésite pas à questionner son essence, à faire bouger les lignes en affirmant une trajectoire claire, notamment sur le plan économique; capable de le porter et de le positionner comme un des principaux pôles nationaux.

**VALEURS** Résilient, Solidaire, Accueillant, Pluriel, Authentique

**ADN & FONDAMENTAUX** Ouverture, Ruralité, Dynamisme économique, Vivant, Proximité, Qualité de vie, Positionnement géographique stratégique



→ Découvrez la marque de territoire de Roissy Pays de France en motion design  
[youtu.be/BvQI8bEDGik?feature=shared](https://youtu.be/BvQI8bEDGik?feature=shared)

## Attractivité employeur

### • DES GROUPES DE TRAVAIL



Recruter de nouveaux talents et les fidéliser, pérenniser les emplois des agents déjà en poste, donner envie de rejoindre l'agglomération, développer le sentiment d'appartenance, voilà les objectifs de la démarche d'attractivité employeur qui est menée depuis 2024. À ce titre, des groupes de travail se sont réunis afin d'identifier les actions à mettre en place en complément des journées d'accueil des nouveaux agents organisées deux fois par an.

### PERSPECTIVES 2025



Ouverture d'un nouveau site dédié au recrutement.

## Des pratiques internes qui évoluent

### • UN NOUVEAU SITE INTRANET

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses opérations de communication interne. La direction de la communication a piloté la mise en place d'un nouveau site intranet moderne et personnalisable mis en ligne en janvier. Par ailleurs, de nombreux rendez-vous sont proposés aux agents comme la cérémonie des vœux, la journée de cohésion interne « les olympiades », les rendez-vous mensuels « mardis du décryptage » qui permettent de présenter des sujets complexes ou des actualités des services ; un seul but : créer du lien. Enfin, les réflexions sur la publication d'un journal interne ont débuté.

### PERSPECTIVES 2025



Première parution du journal interne « OYÉ ! » dans le but de favoriser la circulation des informations importantes et de favoriser les liens entre agents avec des rubriques « légères ».



## UN TERRITOIRE QUI RAYONNE

### - SALONS PRO : VALORISATION DU TERRITOIRE PAR ROISSY DEV

ROISSY DEV, agence de développement économique de Roissy Pays de France, assure un rôle de promotion économique du territoire de Roissy Pays de France, en valorisant les zones d'activités, les projets structurants ainsi que les synergies créées entre les acteurs économiques, politiques et institutionnels. C'est notamment lors d'événements professionnels (salons, conférences...), au niveau national et international, que l'agence et ses partenaires se mobilisent et vont à la rencontre d'entreprises et d'investisseurs. ROISSY DEV a participé à plusieurs événements d'envergure en 2024, en France (Paris, Cannes, Dunkerque) et à l'étranger (Chine, Suisse, République Tchèque, Japon), l'occasion de faire connaître ses missions de promotion et d'accompagnement des entreprises locales et d'aide à l'implantation

de nouvelles entreprises auprès de différents acteurs qui souhaiteraient participer activement au développement économique du territoire.

### PERSPECTIVES 2025



Accroître le positionnement du territoire, sur le plan national et international, en poursuivant la participation à plusieurs événements comme le MIPIM, EBACE, Global Industrie, MSV, SAAIC, Exposition universelle d'Osaka et d'autres.

PARTICIPATION SALONS	2024
<b>MIPIM</b> Marché intertional des professionnels de l'immobilier .....	12 AU 15 MARS
<b>SALON EFFERVESCENCE</b> Salon d'entreprises du Val d'Oise – Goussainville .....	19 MARS
<b>SALON GLOBAL INDUSTRIE</b> .....	25 AU 28 MARS 3 ET 4 AVRIL
<b>SALON GO ENTREPRENEURS</b> Salon national à Arena Paris - La Défense dédié aux dirigeants et créateurs d'entreprises .....	28 AU 30 MAI
<b>SALON EBACE</b> Salon international de l'aviation d'affaires .....	22 AU 26 JUILLET
<b>SALON FARNBOROUGH INTERNATIONAL</b> .....	22 AU 29 SEPTEMBRE
<b>CONFÉRENCE SAAIC</b> .....	8 AU 11 OCTOBRE
<b>SALON MSV</b> salon de l'industrie mécanique .....	12 AU 23 NOVEMBRE
<b>MISSION ÉCONOMIQUE AU JAPON</b> .....	13 AU 14 NOVEMBRE
<b>FORUM DEV&amp;CO</b> forum des professionnels de l'attractivité et du développement économique	10 AU 12 DÉCEMBRE
<b>SIMI 2024</b> Salon de l'immobilier professionnel.....	

## • DES AMBASSADEURS « LE TERRITOIRE DANS LA PEAU » ENGAGÉS

Qui mieux que des acteurs locaux pour incarner la marque territoriale « Le Territoire dans la peau » ?

La première campagne lancée a été incarnée par des dirigeants, chefs d'entreprises du territoire qui ont prêté leur image à l'agglomération au travers de la publication de leur portrait sur lesquels ont été ajoutés, sous forme de tatouages des marqueurs identitaires du territoire. En complément, des interviews vidéo retraçant leur parcours et leur attachement au territoire ont été réalisées et publiées sur les réseaux sociaux. Objectif : Promouvoir le territoire, mettre en avant ses caractéristiques et ses atouts essentiels mais également raconter leur histoire et leur lien fort avec Roissy Pays de France.

La deuxième campagne, déployée en décembre 2024, a mis à l'honneur les commerçants de proximité, ces visages familiers que l'on croise chaque jour et qui jouent un rôle essentiel dans la vie des communes. Cinq commerçants ont accepté de représenter la marque et sa charte graphique colorée, à travers une campagne d'affichage urbaine, des publications dans les médias locaux, le magazine À Quarante Deux, ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet de l'agglomération. L'objectif était double : valoriser le commerce local et promouvoir le dispositif "cartes cadeaux", lancé par Roissy Pays de France. Ce dernier permet aux habitants de bénéficier d'une prise en charge de 20 % du montant de la carte achetée, à dépenser dans les commerces partenaires du territoire.

## PERSPECTIVES 2025



Organiser une campagne d'attractivité employeur grâce à l'implication d'ambassadeurs agents volontaires afin de mettre en avant les avantages disponibles en travaillant pour la collectivité et envisager une campagne d'ambassadeurs habitants axée sur la mise en avant de la qualité de vie sur le territoire.

## • « LE TERRITOIRE EN ÉC[H]O » NOUVELLE SÉRIE DE PODCASTS

### CHIFFRES CLÉS

16 épisodes de 10 minutes chacun ;  
8 interviewés ;  
1 épisode par semaine depuis octobre 2024.



« Le territoire en éc[h]o » est une série de podcasts conçue pour valoriser les entrepreneurs qui font le dynamisme économique de Roissy Pays de France. Réalisée par ROISSY DEV, cette initiative donne la parole aux dirigeants d'entreprises du territoire à travers des interviews exclusives et inspirantes. Chaque épisode offre un éclairage sur les acteurs économiques locaux, leur parcours, leur entreprise et leur impact sur le développement territorial. Ils sont structurés en deux parties de dix minutes :

- portrait de l'entrepreneur : un échange centré sur le parcours personnel et professionnel du dirigeant, mettant en avant sa vision, ses valeurs et les défis qu'il a relevés ;
- impact territorial : un focus sur l'entreprise, son rôle dans l'écosystème local, ses initiatives économiques, sociales ou environnementales, et sa contribution à l'autonomie et au rayonnement du territoire.

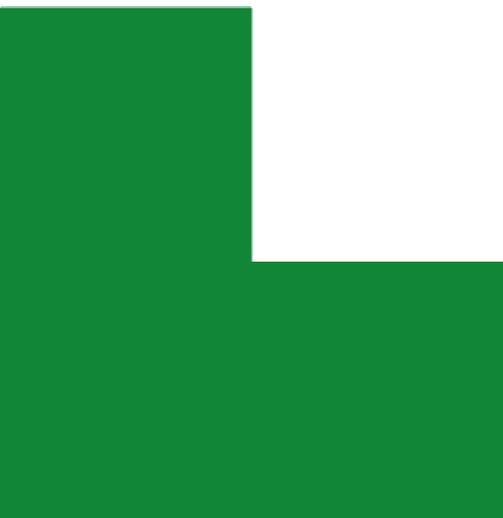
Pensés pour être facilement écoutés dans un format court, lors d'un trajet, d'une pause déjeuner ou à tout autre moment de la journée, les podcasts sont diffusés sur les principales plateformes d'écoute (Spotify, Apple Podcasts, Google Podcasts...) et relayés sur les canaux de communication de ROISSY DEV. Ils s'adressent à une large cible, qu'il s'agisse de dirigeants, entrepreneurs qui souhaitent s'inspirer des réussites locales, d'élus locaux ou institutions engagées dans le développement économique du territoire, de citoyens désireux de mieux comprendre les dynamismes économiques qui animent leur environnement ou tout simplement des forces vives du territoire telles que des associations, des structures d'accompagnement ou des partenaires économiques.

➔ Découvrez "Le territoire en éc[h]o" sur [open.spotify.com/show/5yDib09NQxD2yos3hYJA5p](https://open.spotify.com/show/5yDib09NQxD2yos3hYJA5p)



# VIVANT

Un territoire qui respire  
et qui inspire





Territoire pluriel à la croisée de la ville et de la campagne composé de paysages riches et divers, Roissy Pays de France inspire par sa vivacité. Mobilité, aménagement, transition environnementale, chaque projet est étudié pour être adapté à ses particularités et aux grands enjeux d'actualité tout en préservant un cadre agréable pour ses habitants mais aussi pour les populations qui y travaillent et qui y passent.

---



## DES AMÉNAGEMENTS DU TERRITOIRE ADAPTÉS

### Opérations d'aménagement de zones d'activités

#### • ZAE DU PETIT PRINCE À COMPANS

Pour répondre aux fortes demandes d'implantation et de développement des entreprises présentes sur le territoire et au besoin de création d'emplois, la communauté d'agglomération a décidé de réaliser une zone d'activité économique (ZAE) de 16 hectares. Située aux abords de la RD212 et à proximité de la zone industrielle Mitry-Compans et de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, elle sera composée à la fois de logistique, de PME/PMI et de services et disposera de 125 000 m<sup>2</sup> d'emprise cessible.



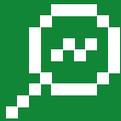
#### PERSPECTIVES 2025



Création de la zone d'aménagement concerté et lancement de la consultation des aménageurs pour la signature de la cession d'aménagement.

#### • UNE ZAE POUR LE MESNIL-AMELOT

Une ZAE en extension de 29 hectares va être réalisée au Mesnil-Amelot. Ce projet fait suite à une étude urbaine et une étude de définition du pôle gare du Mesnil-Amelot qui est en cours pour faire de cette gare, une articulation cohérente entre développement économique et aménagement durable.



## ZOOM SUR LE TRIANGLE DE GONESSE

Situé entre les aéroports de Paris-CDG et Paris-Le Bourget au sein du territoire du Grand Roissy, le Triangle de Gonesse bénéficie d'une position stratégique dans le « corridor aéroportuaire ». Il constitue une opération exceptionnelle pour le territoire.

Suite à l'abandon du projet « Europa City » en novembre 2019 et aux annonces du Premier ministre en date du 7 mai 2021, Grand Paris Aménagement a repris, dans le cadre du partenariat consolidé mis en œuvre par la SPLA-IN, les études pré-opérationnelles afin de faire évoluer la ZAC du Triangle de Gonesse.

Le périmètre de la nouvelle ZAC porte sur 121,8 ha situés au Nord du Boulevard Interurbain du Paris en limite de la zone agricole protégée sur les communes de Gonesse et de Roissy-en-France. La gare du Grand Paris Express Ligne 17, située au sein de cette opération d'aménagement, est en construction. Les objectifs de la ZAC sont les suivants :

- renforcer l'attractivité du territoire en complétant l'offre économique existante (Roissypôle, ZAC Sud CDG, Paris Nord 2, Le Bourget, etc.) ;
- implanter des activités économiques tertiaires et productives, notamment thématiques sur les filières de la bio économie et en lien avec les projets agricoles du territoire (environ

500 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher dédiée à l'activité et 40 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher dédiée à l'hôtellerie, bureaux et services) ;

- développer une forte densité d'emploi à l'hectare, pouvant bénéficier en premier lieu aux habitants du territoire ;
- aménager un pôle gare multimodal autour de la future gare GPE ;
- implanter des équipements publics structurants pour le territoire, répondant notamment au besoin de développer l'offre de formation sur le territoire (Cité scolaire à vocation internationale et ses équipements sportifs, ainsi que le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public – CNAREP pour environ 30 000 m<sup>2</sup> de SDP) ;
- au sein de la lisière agricole, accueillir des projets de production agricole à vocation expérimentales, sociales, pédagogiques.

Avec une forte ambition en matière de composition urbaine, paysagère, architecturale et environnementale, le projet souhaite développer un lieu de vie qualitatif pour les habitants et les actifs du territoire.



## PERSPECTIVES 2025



Le dossier de création de la ZAC sera finalisé en 2025 (arrêté du Préfet de création de la ZAC prévu pour août 2025) et l'enquête publique de DUP aura lieu en juin.

L'année 2025 sera également marquée par le projet de Cité scolaire internationale. En mars, les offres ont été reçues, en avril, les analyses ont été faites, le jury aura lieu en novembre et le permis de construire de la CSI sera déposé début 2026.

# Améliorer l'accès au logement



## • UN NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (NPNRU)

Depuis le lancement du Nouveau programme de rénovation urbaine par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), l'agglomération se tient aux côtés des villes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel afin de mener à bien la transformation de leurs quartiers. Ce sont des dizaines de chantiers actuellement en cours qui viennent amorcer la transformation de ces quartiers. Certains d'entre eux se sont terminés en 2024 comme l'aménagement d'une nouvelle place publique dans le quartier des Flanades à Sarcelles. L'agglomération soutient financièrement les villes pour un montant total d'environ 72 M€ mobilisés pour la construction des équipements et l'aménagement des espaces publics. Ce fonds a été augmenté pour tenir compte de la hausse importante des coûts de construction de ces dernières années. Elle

apporte également un soutien en termes d'ingénierie pour la mise en œuvre et la concrétisation des projets en plus de soutenir financièrement les bailleurs pour les aider à financer leurs opérations de reconstruction des logements sociaux démolis, soit 1 500 € par logement.

### CHIFFRES CLÉS

- **72 M€** alloués aux projets NPNRU ;
- **7,844 M€** versés aux villes au titre du fonds de concours NPNRU ;
- **594 000 €** d'aides versées aux bailleurs au titre de la reconstruction des logements sociaux démolis.



## • LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : LE PERMIS DE LOUER

Le dispositif d'autorisation préalable de mise en location, appelé « permis de louer », mis en place en 2020 continue de se développer sur l'agglomération. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le permis de louer est déployé sur 16 communes du territoire. Roissy Pays de France continue de renforcer et structurer le dispositif en organisant des rencontres avec les communes afin d'harmoniser les pratiques, améliorer la sécurité juridique des actes et échanger sur les évolutions réglementaires. Un premier partenariat est signé entre la Caisse d'allocations familiales, l'agglomération et la ville de Goussainville pour permettre de geler le versement des aides pour le logement (APL) aux propriétaires indécidés.

### CHIFFRES CLÉS

- **16** communes adhérentes au dispositif ;
- **3** nouvelles villes en 2024 : Fosses, Le Mesnil-Aubry et Marly-la-Ville ;
- **x2** le nombre de dossiers traités.



### PERSPECTIVES 2025



- **2 nouvelles communes** vont intégrer le dispositif : Fontenay-en-Parisis et Villeron ;
- mise en ligne d'une application cartographique pour permettre aux instructeurs d'enregistrer les permis sur un portail dédié et ainsi améliorer le suivi et la production de bilans ;
- élargir le partenariat avec la CAF à l'ensemble des communes du Val d'Oise ;
- assurer une co-gestion entre l'agglomération et les communes pour le régime des amendes destinées aux propriétaires ne respectant pas la loi.



## ▪ LA RÉFORME D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

L'agglomération dispose de la compétence « équilibre social de l'habitat ». C'est en ce sens qu'un bilan de la mise en œuvre du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur a été réalisé afin d'améliorer la politique d'attribution des logements sociaux. L'année 2024 a été marquée par la mise en place de la cotation (permettant d'attribuer des points aux demandes de logement en fonction des orientations de l'agglomération) avec une intégration dans le Système national d'enregistrement des demandes de logement social (SNE), la création d'un flyer sur la cotation à destination des demandeurs de logement social et d'un guide du demandeur. La convention du Service d'information et d'accueil des demandeurs de logements sociaux (SIAD) a été élaborée avec les partenaires, elle sera signée en 2025. Elle regroupe tous les lieux d'enregistrement de la demande de logement social sur le territoire.

## Soutenir l'implantation de commerces de proximité

À la lumière des évolutions des habitudes de consommation, de mobilité et des transformations urbaines, l'agglomération a développé une approche pluri-dimensionnelle pour apporter un appui concret aux communes et aux commerçants. L'objectif est de conforter la présence de commerces de proximité de qualité en centre bourg en investissant plus de 2 M€ sur quatre ans.

### ▪ DES ÉTUDES URBAINES

L'agglomération a financé à hauteur de 80 % plusieurs études urbaines sur les communes de Garges-lès-Gonesse, Arnouville, Villeparisis et Écouen. D'un montant de 70 500 €, ces études ont pour objectif de définir des projets à l'échelle de la commune, adaptés, cohérents, favorisant la qualité de vie des habitants et respectueux de l'environnement.

### ▪ DYNAMISER LES CENTRES-VILLES

Des animations impliquant les commerçants ont été organisées et financées à hauteur de 41 000 € au sein des communes de Compans, Fosses, Garges-lès-Gonesse et Villeparisis, pour faire vivre ces centres-villes et les dynamiser.

### ▪ LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'agglomération prend en compte les besoins spécifiques de la communauté des gens du voyage en matière d'aménagement. L'année 2024 a été marquée par la réouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage de Louvres en juin après presque un an de fermeture suite à l'incendie criminel du bureau d'accueil le 16 août 2023. Des travaux d'amélioration et la reconstruction du bâtiment d'accueil sont prévus pour 2025.

Une étude a débuté dans le cadre du Schéma révisé d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020-2026, sur le secteur seine-et-marnais pour la création de deux nouvelles aires d'accueil à aménager à Othis et à Mitry-Mory. Prévue pour 2026, ces aires d'accueil des gens du voyage d'Othis et de Mitry-Mory proposeront respectivement vingt-et-une places (dont une place pour les personnes à mobilité réduite) et trente-et-une places (dont une place pour les personnes à mobilité réduite). La réalisation de ces aires a comme principal enjeu de proposer un lieu de vie collectif et convivial pour les gens du voyage qui l'occuperont en leur garantissant des aménagements adaptés à leur mode de vie. La construction de ces aires nécessite un budget de 4 M€ d'investissement.

### ▪ FINANCEMENT DE COMMERCES

En 2024, Roissy Pays de France a facilité l'implantation de cinq commerces sur les villes de Dammartin-en-Goële, Louvres, Sarcelles, Mitry-Mory et Compans en finançant 39 000 € pour installer un magasin circuit-court, une boulangerie, un restaurant cambodgien et un réparateur de trottinettes électriques.

#### CHIFFRES CLÉS

- 5 commerces financés ;
- 4 études urbaines lancées ;
- 4 appels à manifestation de revitalisation des centres-villes approuvés.



# Assurer une gestion des eaux adaptée

## • INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION À VILLEPARISIS

La station d'épuration située à Villeparisis, couvrant aussi les besoins d'une partie de Mitry-Mory et de Claye-Souilly, a été inaugurée le 14 mai 2024. Afin de supprimer les rejets dans le milieu naturel des eaux polluées provenant des égouts, un chantier de trois ans a été lancé pour séparer les eaux usées des eaux pluviales et augmenter la capacité de traitement de la station d'épuration. Ces travaux ont permis de doubler la capacité de traitement des eaux usées (passage de 25 000 équivalant habitants à 60 000). Mise en service en janvier 2025, cette station d'épuration représente l'un des grands projets de l'agglomération comprenant 120 km de réseaux pour un budget de 25 M€ et concernant 48 000 habitants.



**Objectif** : supprimer les rejets dans le milieu naturel des eaux polluées provenant des égouts ;



capacité plus que doublée : passage de 25 000 équivalant habitants à 60 000 ;



120 km de réseaux ;

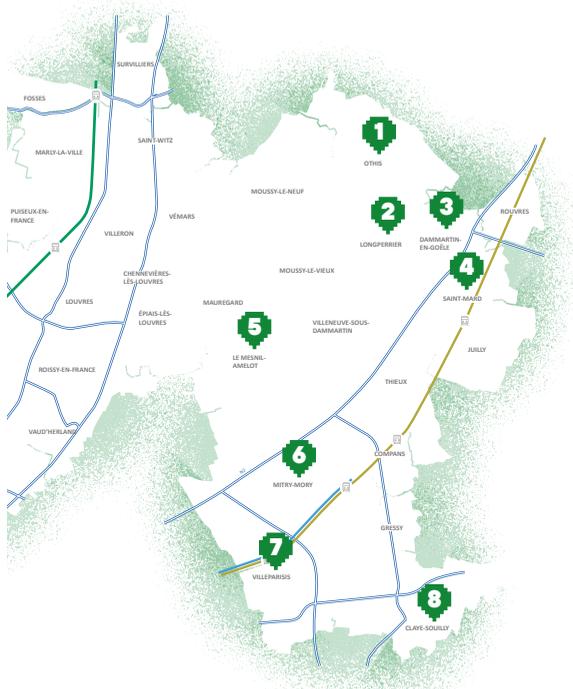


25 M€ sur 3 ans de chantier ;



48 000 habitants concernés.

## • UNE MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT



Afin de préserver l'environnement et assurer une bonne qualité d'eau rejetée dans le milieu naturel, des travaux de mise en réseaux séparatifs ont été mis en œuvre dans huit villes du territoire : Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële, Le Mesnil-Amelot, Longperrier, Mitry-Mory, Othis, Saint-Mard et Villeparisis.

### 1 Othis

Route de Beaumarchais, rue Gérard de Nerval ;

### 2 Longperrier

Rue de l'Oseraie ;

### 3 Dammartin-en-Goële

Place des Muriers, chemin d'Orcheux ;

### 4 Saint-Mard

Rue Montaubert ;

### 5 Le Mesnil-Amelot

Rue Bosnier ;

### 6 Mitry-Mory

Rue de Verdun, de Marseille, de Londres, de Caen, des Entrepreneurs et d'Évreux ;

### 7 Villeparisis

Rue Victor Hugo, Massenet, Aristide Briand, avenue des Grillons et rue Pasteur ;

### 8 Claye-Souilly

rue de Souilly.

## • DES PROTECTIONS NATURELLES CONTRE LES INONDATIONS

Dans le cadre d'un projet global de lutte contre le ruissellement, une étude sur le bassin versant de la Beuvronne a été menée et restituée en 2023 pour déterminer les axes de ruissellement et définir un plan d'action après modélisation hydraulique des données météorologiques, hydrologiques et topographiques.

En 2024, à Thieux, Othis et Rouvres, des aménagements ont été réalisés pour ralentir l'arrivée des eaux dans le réseau et dans les rues en créant des obstacles grâce à des talus et des fossés pour dévier les coulées d'eaux et les stocker dans les bassins.



## DES DÉPLACEMENTS OPTIMISÉS

### Aménagement de pôles gares

#### • LE PÔLE GARE VILLIERS-LE-BEL/GONESSE/ARNOUVILLE

Le projet urbain du quartier gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnoville s'inscrit dans une reconquête urbaine du secteur. Ce processus vise à enrayer la dégradation amorcée de ce quartier depuis plusieurs années. Le fonctionnement urbain sera réorganisé avec une refonte des espaces publics et d'aménités répondant aux besoins des habitants et usagers du pôle gare. Par la combinaison d'actions ciblées sur la multimodalité, les équipements et l'offre commerciale, ce projet permettra d'améliorer l'attractivité et l'image de ce secteur. Ce projet est mené par l'agglomération en partenariat avec les villes d'Arnoville, de Gonesse et de Villiers-le-Bel, ainsi que les partenaires institutionnels (IDFM, CD95, EPFIF, ANRU, DDT ...).

#### PERSPECTIVES 2025



La phase avant-projet va être lancée pour la réalisation des espaces publics. Les études opérationnelles concernant la reconquête de la galerie Miltenberg, la réhabilitation du parking silo, la passerelle ville-ville, les opérations immobilières et commerciales vont continuer. Les travaux de la passerelle ville-ville par la SNCF sont annoncés pour 2026.

Déclaration d'utilité publique du projet de réserve foncière (parcelle galerie Miltenberg)

**31 janvier 2024**

Signature de la convention ANRU (7 M€ de subvention)

**26 avril 2024**

Validation par IDFM du schéma de référence du projet pôle gare

**Septembre 2024**

Reconquête de la galerie Miltenberg, réhabilitation du parking silo, passerelle ville-ville, opérations immobilières et commerciales

**Avancement des études**

Lancement des marchés publics pour les étapes opérationnelles du projet : mission de maîtrise d'œuvre urbaine des espaces publics, mission de l'ordonnancement, pilotage, coordination urbaine et inter-chantiers et mission de mandat

**Novembre 2024**

## • LE PÔLE GARE GOUSSAINVILLE

Suite à la densification du quartier gare de Goussainville, la communauté d'agglomération a engagé la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) et l'aménagement d'espaces publics qualitatifs.

Ainsi, Roissy Pays de France pilote le projet au titre de sa compétence mobilité et la commune de Goussainville au titre de l'aménagement des espaces publics complémentaires et la programmation de logements, d'activités et de services. Les premiers travaux commenceront au cours de l'année 2025.

Le projet de pôle d'échanges multimodal sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération prévoit :

- un parking-relais d'environ 317 places de stationnement dédié aux usagers de la gare, dont 26 places pour le covoiturage, des bornes de recharge électrique et des places deux-roues ;
- une éco-station bus accueillant 10 lignes de desserte du cœur de quartier auxquelles se rajoute la future ligne de BHNS située sur l'avenue Sarraut ;
- des stationnements en zone bleue sur l'espace public ;
- un dépose minute ;
- un parvis de gare piétonnier et végétalisé ;
- la requalification et ponctuellement la création des voiries nécessaires au fonctionnement du PEM.

Par ailleurs, la SNCF est maître d'ouvrage de la consigne vélo sécurisée d'une capacité de 100 places de stationnement

et des 212 arceaux en libre-service localisés dans les 70 mètres autour de la gare RER D.

Dans le cadre du projet urbain sous maîtrise d'ouvrage de la ville, le projet prévoit :

- 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux ;
- 3 300 m<sup>2</sup> de commerces ;
- un pôle de loisirs de 7 à 8 000 m<sup>2</sup> minimum ;
- un hôtel 3 étoiles de 70/80 chambres (environ 1 700 m<sup>2</sup>) ;
- la réhabilitation et l'extension de La Meulière ;
- la création d'un parc intergénérationnel ;
- la requalification de certaines voiries.

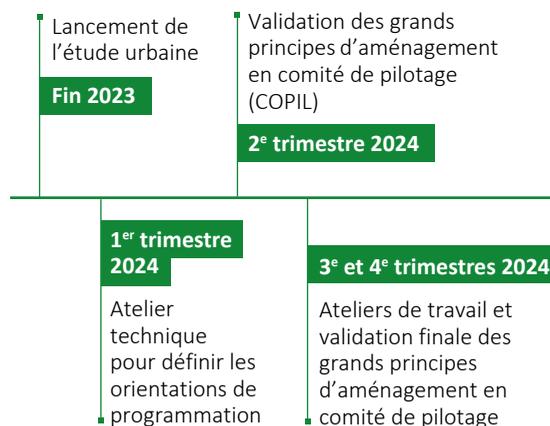
### PERSPECTIVES 2025



Validation des études de maîtrise d'œuvre des espaces publics et lancement de la consultation des entreprises travaux puis engagement des travaux. Finalisation des différentes procédures administratives permettant la mise en œuvre opérationnelle du projet : déclaration du projet, dossier loi sur l'eau et déclaration d'utilité publique.

## • LE PÔLE GARE DU MESNIL-AMELOT

La commune du Mesnil-Amelot va accueillir la gare terminus de la ligne 17 du Grand Paris Express. C'est en ce sens qu'une étude urbaine et une étude de définition ont été menées afin de proposer un véritable pôle d'échange multimodal. Elles ont pour objectif d'établir une programmation économique cohérente, un schéma d'aménagement adapté aux projets en cours de réalisation et à la future extension ainsi qu'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) qui sera intégrée au plan local d'urbanisme (PLU). Ces études préalables permettront de garantir une intégration harmonieuse des équipements dans le tissu local au profit d'une diversification économique initiée par l'agglomération dès 2022.



### PERSPECTIVES 2025



Élaboration des orientations d'aménagement début 2025 et arbitrages nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle.

## Favoriser les mobilités douces

### • LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

L'année 2024 marque une accélération dans la mise en œuvre du Schéma directeur cyclable intercommunal (SDCi) approuvé en septembre 2022. Deux projets cyclables sont actuellement en phase travaux : la voie verte de la RD 404 entre Saint-Mard et Dammartin-en-Goële (1 km et 1,2M€) et la double piste unidirectionnelle le long de la Route de Goussainville à Fontenay-en-Parisis (1,4 km et 1,4 M€). Leur mise en service a été effectuée au second trimestre 2025. L'inauguration de la Fabrique du Vélo dans la Halle Saint Just à Garges-lès-Gonesse a eu lieu en mars 2024.



### ZOOM SUR L'IMPLANTATION DE POINTS RELAIS VÉLO

Afin d'encourager l'utilisation du vélo sur le territoire, l'agglomération a décidé d'implanter des points relais vélo sur vingt-cinq communes. Ces points relais vélo, composés d'une station d'auto-réparation et d'attaches vélo, constituent un maillage entre les communes répondant aux enjeux du Plan de mobilité durable de l'agglomération. Avec des bornes installées en centre-ville, à proximité des commerces, ces points relais vélo visent également à appuyer le développement des commerçants tout en mettant en valeur les atouts touristiques, patrimoniaux, paysagers, culturels, festifs du territoire grâce à des actions mises en place avec les différentes directions de Roissy Pays de France.

### PERSPECTIVES 2025



Élaboration d'un planning d'animations et implantation de nouvelles bornes.



### CHIFFRES CLÉS

- **134 km** d'aménagements cyclables continus prévus à horizon 2030 dont 105 km déjà existants ;
- **1,6 km** d'aménagements cyclables financés depuis la mise en place du schéma cyclable ;
- **4** gares sur 11 équipées de stationnement vélo sécurisé et de consignes Véligo ;
- **25** points relais vélos installés.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une cartographie interactive des bornes installées est disponible sur le site internet de Roissy Pays de France.

## - RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE SUR LA RD 404

La réalisation de la voie verte entre les communes de Saint-Mard et de Longperrier sur la RD 404 a pour principal objectif de permettre un rabattement sécurisé vers la gare de Dammartin/Jully/Saint-Mard, vers la zone d'activités de Saint-Mard et garantir l'accès aux espaces de nature. Dans un second temps, la voie verte permettra de relier le lycée

Charles-de-Gaulle de Longperrier à la gare. Les travaux ont été lancés à l'été 2024 et devront être finalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Le coût du projet est de 1,2 M€, avec un financement du conseil départemental de Seine-et-Marne et de la Région Île-de-France en complément de celui de l'agglomération.

## - TRAVAUX DE VOIRIE

Les projets engagés en 2024 témoignent d'une volonté forte de modernisation et d'amélioration du cadre de vie. La mobilité, l'éclairage public et les espaces verts sont au cœur des priorités de Roissy Pays de France. L'engagement pour un développement durable et une gestion efficace des ressources permettra de pérenniser ces actions et d'offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus agréable et sécurisé.



LIEU	NATURE DES TRAVAUX	COÛT TOTAL (€ TTC)	DURÉE
<b>1</b> Sarcelles Avenue Charles Péguy	Réfection des trottoirs, modernisation de l'éclairage, création d'espaces verts et du parvis de l'Hôpital Nord Parisien	1 537 643 €	8 mois (nov. 2023 à juil. 2024)
<b>2</b> Dammartin-en-Goële Rue Clément Ader	Reprise des trottoirs, modernisation de l'éclairage, création d'espaces verts	1 417 630 €	4 mois (jan. à avr. 2024)
<b>3</b> Villiers-le-Bel Rue des Entrepreneurs	Prolongation d'une piste cyclable, création de stationnements, modernisation de l'éclairage	1 678 424 €	7 mois (jan. à août 2024)
<b>4</b> Gonesse Rue Gay Lussac	Création d'espaces verts, stationnements, reprise des trottoirs, réduction de la chaussée	1 033 512 €	2,5 mois (juin à août 2024)



## ZOOM SUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RUE GAY LUSSAC À MITRY-MORY

La rue Gay Lussac située à Mitry-Mory a bénéficié de travaux permettant de réguler la circulation et le stationnement tout en améliorant les infrastructures. À ce titre, la géométrie de la voie a été redéfinie, les trottoirs ont été réaménagés, l'éclairage public a été remis aux normes avec l'installation de LED, des espaces verts ont été créés et la puissance des luminaires a été abaissée pour une gestion optimisée de l'énergie. Le coût total du projet s'élève à 3,01 M€ répartis sur plusieurs phases :

- **Phase 1 (2022) : 769 064,40 €**
- **Phase 2 (2023) : 802 856,88 €**
- **Phase 3 (2024) : 626 407,20 €**
- **Phase 4 (2024) : 816 985,80 €**

## • CRÉATION D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Afin de favoriser et renforcer l'accessibilité et la mobilité durable des aménagements stratégiques ont été réalisés à Moussy-le-Neuf et à Thieux. Pour un montant de 3,2 M€ et une durée de travaux de 18 mois, des trottoirs et des stationnements ont été créés et la chaussée a été améliorée chemin des Vignettes et rue de Senlis à Moussy-le-Neuf. À la gare de Thieux, un parking paysager avec abri vélo, éclairage solaire et gestion des eaux pluviales a été créé pour un montant de 877 430 € et une durée de travaux de deux mois.

## • VÉGÉTALISATION ET AMÉNAGEMENT D'ESPACES NATURELS

Des projets ont été entrepris pour renforcer la biodiversité et aménager des espaces naturels sur le territoire.

À Moussy-le-Vieux, l'espace naturel de la Biberonne a bénéficié de travaux en décembre 2024 pour renforcer la biodiversité et lutter contre les zones sans végétation. Pour cela, un bassin de rétention a été transformé en espace de promenade, des espaces engazonnés ont été créés, des arbustes ont été plantés ainsi que 30 arbres pour un montant de 23 359 € TTC.

À Saint-Witz, en décembre 2024, l'espace naturel des Étangs du Gué Malayé a bénéficié d'une plantation de 100 arbres autour de sept bassins de rétention pour végétaliser et restructurer les espaces naturels en favorisant également la biodiversité grâce à des essences adaptées aux insectes butineurs et aux oiseaux. Une enveloppe représentant 43 174 € TTC a été investie.



## PERSPECTIVES 2025



- poursuite du programme de modernisation des voiries et infrastructures ;
- extension des espaces naturels avec de nouveaux projets de reboisement ;
- évaluation des résultats pour affiner les futurs investissements.



## UNE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE EN MARCHÉ

### Préserver et restaurer les continuités écologiques

#### • RESTAURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES : LE PROJET CANOPÉE

L'agglomération a mis en place un projet d'accroissement des structures végétales, arborées et arbustives, tant en milieu urbain pour favoriser la nature autant en ville qu'en milieu rural afin de développer des synergies entre pratiques agricoles et biodiversité.

Un projet de plantation d'arbres a donc débuté sur le territoire, financé par des tiers. L'objectif étant que ces acteurs

s'inscrivent dans une logique de développement durable ou de compensation carbone volontaire. L'opération s'étend sur les 42 communes de l'agglomération autour de quatre axes : lutter contre les îlots de chaleur, créer des cours oasis, planter des alignements d'arbres et accroître les reboisements.

Recueil  
des besoins

Été 2024

Lancement  
d'un appel à projets

Hiver 2024-2025

Automne 2024

Premières  
plantations



#### ZOOM SUR LA PLANTATION D'ARBRES À MITRY-MORY

En 2024, huit entreprises locales ont compensé leur bilan carbone en plantant 200 arbres pour un montant de 48 400 €. Ce projet a permis le boisement et le reboisement de la commune qui a par ailleurs choisi les essences d'arbres et les lieux de plantations appropriés.



## Des opérations de sensibilisation avec Mon aggro anim'

### • SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION ET AU TRI DES DÉCHETS

Le Sigidurs, syndicat délégataire de la compétence de gestion des déchets de l'agglomération, réalise des actions variées de sensibilisation sur l'importance et les moyens de réduire et valoriser les déchets : réemploi, lutte contre le gaspillage, tri, consommation responsable, compostage, recyclage, la valorisation énergétique.

Il participe à de nombreux événements dans les villes du territoire, où il réalise des animations à thème. Il sensibilise également le personnel des administrations et des entreprises.

### CHIFFRES CLÉS

Le Programme comestible depuis 2020 c'est :

- 25 écoles impliquées ;
- 27 classes sensibilisées ;
- 900 élèves bénéficiaires ;
- 135 ateliers réalisés ;
- 14 journées chez les maraîchers du territoire organisées ;
- + de 2 000 bénéficiaires indirects.

### CHIFFRES CLÉS

- 53 animations en événementiel sur 2023-2024 ;
- 266 classes sensibilisées sur l'année scolaire 2023-2024.



### • SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION DURABLE

Le « Programme comestible » est un parcours pédagogique de sensibilisation à l'alimentation durable « De la terre à l'assiette » à destination des écoles élémentaires du territoire.

Ce parcours comprend sept étapes :

- 5 ateliers de cuisine / activités potagères ;
- 1 sortie comestible ou accompagnement potager ;
- 1 restitution finale sur l'année scolaire.



# Réduire l'impact de l'administration sur l'énergie et le climat

## • UNE GESTION PILOTÉE DU TRAITEMENT DE L'AIR ET DE L'EAU DES PISCINES INTERCOMMUNALES

Si les piscines intercommunales peuvent être considérées comme énergivores, quatre d'entre elles, ont été équipées d'une gestion technique centralisée qui adaptera la consommation d'énergie en fonction de la fréquentation, de la météo et des qualités thermiques.

À titre d'exemple, la piscine de Sarcelles a été équipée fin 2024 d'un système de récupération d'eau et de calories énergétiques grâce à un procédé de renouvellement d'eau

innovant. Une phase « test » est en cours et permettra d'établir l'année prochaine un bilan et faire ressortir le montant exact des économies réalisées.

Fin avril 2024, un système de brassage d'eau dans la bêche tampon de la piscine intercommunale à Roissy-en-France a été installé. Ce projet va permettre de chasser les chloramines et diminuer l'apport en eau supplémentaire.



### CHIFFRES CLÉS

- **130 000 € à 166 000 €** d'économies estimées par an ;
- **189 à 261 tonnes** équivalent CO<sub>2</sub> pouvant être évitées.

## • GÉRER 100 % DE L'ÉCLAIRAGE INTERCOMMUNAL EN 2028

Les travaux de requalification de voirie prennent en compte autant que possible les enjeux de sobriété énergétique. En matière d'éclairage public, la modernisation des systèmes et la mise en place de variateurs de puissance seront finalisés en 2028 grâce à une accélération des travaux de renouvellement dans les trois prochaines années.

En 2024, la communauté d'agglomération a entamé un programme de modernisation de l'éclairage public en remplaçant d'anciens équipements par des LED performantes. Au total, 137 LED et 68 candélabres ont été installés pour un coût global de 393 276 € TTC. Au 31 décembre 2024, on estime à 6 297 les points lumineux sur la voirie intercommunale avec 60 % de LED et 40 % de lampes.

# Soutenir l'émergence d'un modèle d'économie circulaire

## - ÉLABORER UN PLAN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre d'un contrat d'objectif territorial signé en décembre 2021 avec l'ADEME, l'agglomération a élaboré son plan d'action en matière d'économie circulaire. Celui-ci développe une stratégie d'éco-exemplarité pour la communauté et ses communes et définit des actions à destination des entreprises et du public pour accompagner la transformation vers une économie circulaire.

## - RÉDUCTION DES RESSOURCES UTILISÉES

L'agglomération souhaite accompagner la structuration d'une filière de réemploi des matériaux du BTP qui représente la 2<sup>e</sup> activité économique du territoire, en commençant par le programme de renouvellement urbain, en favorisant le réemploi inter et intra chantiers de renouvellement urbain du territoire. En effet, les matériaux issus du BTP représentent 70 % des déchets produits en France aujourd'hui.

Ce projet passe par une étude opérationnelle, en trois phases :

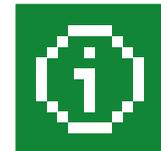
- étude de caractérisation du gisement de ressources de ces chantiers ;
- identification des débouchés par une cartographie des acteurs de l'économie circulaire ;
- création d'une plateforme physique logistique inter-chantiers, favorisant les échanges de matériaux et constituant un lieu totem de sensibilisation des professionnels.

## - MISE EN PLACE D'UN PLAN D' ACTIONS ÉCOGESTES

Une démarche ambitieuse de transition écologique en interne est portée par l'agglomération. Elle organise un groupe de travail éco-gestes, qui permet à des agents de l'agglomération de partager leurs idées d'éco-gestes possibles au travail. Ce projet s'inscrit dans les démarches du pôle Prévention et de son étude d'évaluation de la qualité de vie au travail (QVT). Il doit à la fois permettre d'améliorer le bilan carbone des bâtiments de l'agglomération et permettre d'éviter l'émergence d'un sentiment d'écologie « punitive ».

## - SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE RESSOURCERIES

L'association IMAJ 95, avec l'appui de l'agglomération, des communes et des bailleurs sociaux, gère des ressourceries sur les villes de Villiers-le-Bel et Gonesse. Elle organise la collecte, le réemploi et la revente d'objets en boutique ou lors d'événements et sensibilise tous les publics au réemploi d'objets et à la réduction des déchets. Les ressourceries IMAJ emploient des salariés en insertion socioprofessionnelle. L'agglomération soutient leur déploiement au bénéfice des habitants.



### CHIFFRES CLÉS

- **33** salariés en insertion ;
- **900** personnes sensibilisées ;
- **87 %** des objets valorisés dont 55 % de réemploi.

# Réduire et valoriser les déchets produits

## • AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La communauté d'agglomération a délégué la gestion des déchets de ses 42 communes au Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération de déchets urbains de la région de Sarcelles (Sigidurs). Le Sigidurs est un établissement public de prévention, de collecte et de valorisation des déchets ménagers, dont le siège social est situé sur la commune de Sarcelles. Il assure donc, à travers la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) les opérations de :

- collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire ;
- prévention et sensibilisation à la réduction, au recyclage et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés auprès des acteurs publics et privés.



### CHIFFRES CLÉS

- **1** centre de valorisation énergétique où sont réceptionnés les déchets ménagers ;
- **1** centre de tri pour la réception des emballages et des papiers ;
- **1** plateforme de réception et de stockage des emballages en verre ;
- **réseau de 6 déchèteries** : Sarcelles, Bouqueval, Gonesse, Louvres, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory.



## ZOOM SUR LA MOBILISATION DU SIGIDURS CONTRE LES DANGERS DU PROTOXYDE D'AZOTE DANS LES INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS

En novembre 2024, une vingtaine de syndicats d'Île-de-France, de Seine-Maritime et de Picardie ainsi que des représentants de la Région Île-de-France se sont réunis pour alerter sur la présence croissante des bonbonnes de protoxyde d'azote qui causent des dégâts importants et coûteux sur les installations de gestion des déchets. Dans un courrier co-signé par 14 syndicats, adressé à Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention, les syndicats appellent à une responsabilisation plus grande des metteurs sur le marché dans l'ensemble du cycle de vie de ces produits, nocifs pour la santé et dangereux pour les installations.

Face à ce défi, le Sigidurs à son échelle a agi en déployant, auprès de ses communes adhérentes et des élus de son territoire, une campagne de communication multi-cibles à destination :

- des jeunes via une BD expliquant les dérives et dangers de l'utilisation du protoxyde d'azote, aussi appelé gaz hilarant ;

- des habitants, des agents et des services techniques et propreté des villes via des affiches informatives.

L'objectif est d'alerter sur les dangers et inciter à ramener ces bonbonnes en déchèterie afin qu'elles soient prises en charge par un centre spécialisé pour bénéficier d'un traitement sécurisé.



## • MISE EN PLACE DES SESSIONS DE DISTRIBUTION GRATUITE DES COMPOSTEURS POUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Afin de répondre à la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020, imposant aux collectivités territoriales la généralisation du tri des déchets alimentaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Sigidurs a changé les modalités d'attribution de ses composteurs. Autrefois payant (15€ avec un tarif préférentiel), distribués à domicile sans information personnalisée, ils sont désormais remis gratuitement aux habitants lors de matinées d'information, sur différents points de notre territoire. Ces sessions d'une heure sont l'occasion de recevoir gratuitement le matériel de compostage et d'apprendre à l'utiliser efficacement grâce aux conseils pratiques et opérationnels dispensés par les agents du Sigidurs. Les habitants repartent ainsi avec toutes les clés pour adopter efficacement cette pratique écologique au quotidien en triant une partie de leurs déchets alimentaires et végétaux. Ainsi en 2024 par le biais de ces sessions, 1 000 composteurs ont été distribués.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

30 % du contenu de la poubelle d'ordures ménagères est compostable et 100 % des déchets végétaux du jardin peuvent être valorisés grâce au compostage. À l'issue d'une année, on obtient du compost, un engrais naturel.

### PERSPECTIVES 2025



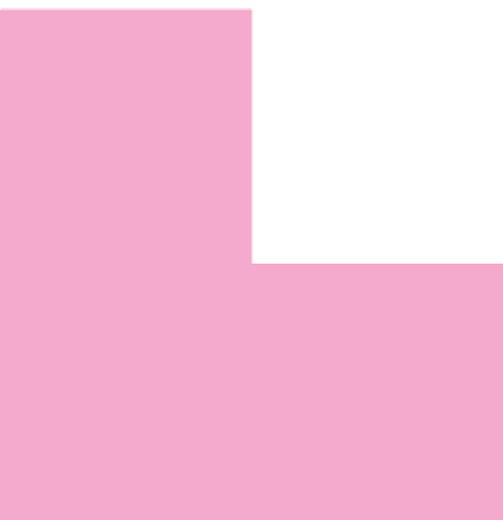
Le Sigidurs lance un projet de rénovation du Centre de valorisation énergétique (CVE) à Sarcelles, visant à protéger les équipements, améliorer l'esthétique du site et réduire les nuisances sonores pour les riverains. Le projet inclut la création de nouveaux aménagements, tels que la voirie, les stationnements, des aménagements paysagers et un circuit pédagogique. Les travaux débuteront en juin 2025 et devraient durer environ deux ans.





# SOLIDAIRE

Être en proximité pour  
améliorer la qualité de vie





L'amélioration de la qualité de vie revient comme le leitmotiv de l'agglomération. Pour ce faire, elle développe la culture du partage, de l'entraide et du « faire ensemble » incarné par une solidarité accrue envers ses communes membres mais également et directement envers ses différents acteurs grâce à des projets inclusifs et répondant aux besoins identifiés sur l'ensemble des thématiques en lien avec ses compétences.

---



## RÉDUIRE CONSIDÉRABLEMENT LE TAUX DE CHÔMAGE

Taux de chômage

**7,4%**

contre une moyenne  
de 6 % dans l'ensemble  
des pays de l'UE



### LE SAVIEZ-VOUS ?

En France selon l'INSEE, au troisième trimestre 2024, le taux de chômage était de 7,4 %, contre une moyenne de 6 % dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Ce taux, relativement élevé, est lié à la situation économique de la France, dont le produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de 1 % en 2024. Fortement impliquée dans ce domaine, la communauté d'agglomération met en place des équipements et actions pour tenter de réduire le taux de chômage sur le territoire tout en favorisant l'emploi local.

# Un accompagnement pour accéder à l'emploi

## • LES ESPACES MUTUALISÉS INCLUSIFS (EMI)

Le principe des « Espaces mutualisés inclusifs » porté par l'agglomération est de regrouper, dans un même lieu, des services de proximité intervenant dans les champs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Conçus comme des pôles de services intégrés autour d'une logique collaborative, ces espaces mutualisés facilitent la lisibilité de l'offre et son accès aux usagers et aux partenaires en rendant l'ensemble des solutions disponibles accessibles depuis un lieu unique, multi-accueil, et rapidement identifiable.

Composés d'un « tronc commun » de services portés ou soutenus par l'agglomération (Espaces emploi, PLIE, Mission locale), ils ont vocation à intégrer d'autres services et acteurs en fonction des spécificités de chaque territoire. Ainsi, chaque EMI doit répondre à un projet précisant le rôle et les missions articulés autour de quatre piliers :

- orienter, mettre en réseau, "aller-vers" :  
pour une identité locale forte associant ancrage d'actions locales et mobilité territoriale ;
- diagnostiquer, accompagner, former :  
un lieu qui anticipe les évolutions et équilibre les réponses immédiates et réponses prospectives ;
- informer, rendre accessible, inspirer :  
un lieu inclusif et inspirant et d'accès au droit ;
- rencontrer, rassembler, partager, témoigner :  
un lieu de partage et de réussite articulant individuation et démarches collectives.

Plusieurs projets sont à l'étude sur le territoire. En 2024, la commune de Sarcelles a bénéficié de l'appui d'un bureau d'étude. Un travail en plusieurs ateliers a réuni élus, services de l'agglomération, la Mission locale Val d'Oise Est, la ville de Sarcelles, avec la participation ponctuelle de France travail. Cela a permis d'élaborer plusieurs scénarii et de définir ce projet à partir des besoins identifiés.



## ZOOM SUR UN PROJET STRUCTURANT DE LA STRATÉGIE EMPLOI

Un scénario « Émulateur » a été validé comme projet structurant pour le projet de l'EMI à Sarcelles et priorisé pour sa dominante collective et intergénérationnelle qui permettra à terme de développer davantage d'ateliers, sessions de coaching de groupe et autres modalités ludiques favorisant la confiance en soi, l'entraide et la stimulation entre pairs, la rencontre avec des entreprises et autres acteurs utiles pour la construction de projets et parcours professionnels vers l'emploi.



## CHIFFRES CLÉS

Les Espaces mutualisés inclusifs en 2024, c'est :

- 6 ateliers de co-construction et de validation du projet ;
- + de 60 professionnels mobilisés ;
- 3 scénarii co-construits ;
- 1 projet validé ;
- 1 nouveau lieu identifié pour le futur projet.

## PERSPECTIVES 2025



En 2025, les démarches d'achat et de travaux dans le nouveau lieu identifié seront mis en œuvre pour une ouverture à prévoir en 2026. En parallèle, l'agglomération poursuivra et relancera les autres projets d'Espaces mutualisés inclusifs (EMI), notamment à Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel.

## • LES ESPACES EMPLOIS

Parce que l'autonomie passe aussi par un emploi pérenne, l'agglomération reçoit, informe, oriente et accompagne les habitants du territoire au sein de ses lieux d'accueil et de recherche d'emploi : les Espaces emploi. Au nombre de dix, ils répondent à la nécessité de proposer, en proximité, une offre de service multi partenariale répondant aux besoins particuliers des habitants, et notamment les plus éloignés de l'emploi, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, ou encore salariés précaires. Ces espaces facilitent la lisibilité de l'offre et son accès aux usagers et aux partenaires, en rendant l'ensemble des solutions disponibles accessibles dans un lieu unique, multi-accueil et rapidement identifiable.



### CHIFFRES CLÉS

Les espaces emploi, c'est :

- 7 473 personnes accueillies ;
- 317 retours à l'emploi ;
- 3 691 entretiens de suivi ;
- 648 orientations ;
- 34 actions collectives ;
- 7 réunions partenaires.

### PERSPECTIVES 2025



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les Espaces emploi de Louvres, Fosses et Goussainville, jusqu'alors portés par la Maison de l'emploi, rejoignent l'agglomération. Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie emploi, les Espaces emploi vont renforcer leur offre de services en allant davantage à la rencontre des habitants, en proposant de nouvelles actions adaptées aux besoins et aux demandes et en renforçant les opportunités de rencontres avec les entreprises et autres acteurs économiques.



## Des dispositifs sur-mesure

### • LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Le PLIE répond à des besoins concrets identifiés sur le terrain. Le dispositif vise à améliorer l'employabilité des participants en levant les freins socio-professionnels via des actions d'accompagnement renforcé, des parcours de formation adaptés et un soutien financier sous forme d'un fonds d'aide individuelle.

En complémentarité du travail réalisé au sein des Espaces emploi de l'agglomération, le PLIE vise au retour à l'emploi durable de personnes qui en sont très éloignées. Ce dispositif, financé dans le cadre du Fonds social européen (FSE+), contribue à favoriser l'insertion professionnelle par un



accompagnement renforcé et par la mise en œuvre de projets menés en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels, associatifs et économiques.

L'année 2024 a permis d'organiser des actions de formation notamment pour renforcer l'acquisition de compétences dans le domaine du numérique et dans les savoirs de base ; la participation à des ateliers sur la confiance en soi et les « softs skills », l'accès à des chantiers d'insertion dans des secteurs variés : valorisation des espaces verts, numérique et réparation cycles dans le cadre du réemploi.

### CHIFFRES CLÉS

#### Le PLIE en chiffres :

- **11** référents de parcours ;
- **924** participants accompagnés (416 nouvelles entrées) ;
- **69 %** sont des femmes, dont 30 % en situation de monoparentalité ;
- **63 %** de personnes accompagnées habitent en QPV ;
- **155** personnes ont retrouvé un emploi durable ou obtenu une formation qualifiante (46 % en CDI et 17 % en CDD de plus de 6 mois) ;
- **40** fonds d'aide accordés dont 26 paniers alimentaires.



### PERSPECTIVES 2025



L'enjeu pour le PLIE est de poursuivre les actions en faveur de l'emploi, la levée des freins et le développement de formations en lien avec les besoins des entreprises dans une logique d'insertion durable des publics. Des pistes d'actions sont envisagées en 2025 afin de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, développer les démarches « d'aller vers » pour aller à la rencontre des habitants et continuer à favoriser l'implication des entreprises dans les parcours d'insertion à travers des événements permettant le rapprochement des publics avec le monde du travail.

## • LES CLAUSES SOCIALES

Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, l'agglomération a décidé d'inclure dans le cahier des charges de ses marchés publics, une clause obligatoire d'insertion pour faciliter le recrutement des personnes les plus éloignées de l'emploi. Elle accompagne les acheteurs en la matière et s'inscrit en coopération et collaboration avec les communes maîtres d'ouvrage et avec les entreprises bénéficiaires de ces marchés.

Grâce à l'action du pôle clauses sociales, plus de 956 personnes ont bénéficié de la clause sociale pour retrouver un emploi depuis 2020, dont essentiellement des demandeurs d'emploi de longue durée et des jeunes non diplômés. La clause sociale a généré plus de 1 581 contrats de travail sur 138 opérations et a mobilisé 422 entreprises. Elles sont mises en œuvre sur différents types de marchés comme les travaux, les services, l'entretien des espaces verts, le nettoyage, les prestations intellectuelles, etc.



### CHIFFRES CLÉS

- 3 facilitateurs des clauses sociales ;
- 158 451 heures réalisées sur le territoire ;
- 377 personnes ont bénéficié des clauses ;
- 507 contrats de travail signés ;
- 113 entreprises accompagnées ;
- 29 donneurs d'ordre impliqués.

## • UNE JOURNÉE « EMBARQUE POUR TON AVENIR » POUR LE RECRUTEMENT

Fin 2024, Roissy Pays de France a été partenaire et a participé à l'événement « Embarque pour ton avenir » organisé par France travail à Goussainville. Cette journée dédiée au recrutement ciblait les métiers de l'aérien, de l'aéronautique et de l'aéroportuaire qui représentent une grande part de l'activité du territoire. De nombreux demandeurs d'emploi ont pu être mis en relation avec des entreprises qui recrutent sur l'aéroport Paris-CDG.



### CHIFFRES CLÉS

- 1 022 candidats ;
- 29 entreprises présentes ;
- 1 235 offres d'emplois à pourvoir ;
- 800 entretiens réalisés.

## PERSPECTIVES 2025



Renforcer le pôle clauses sociales afin de poursuivre l'extension et le développement des clauses sociales aux différents services de l'agglomération et sensibiliser les services marchés de l'ensemble des communes membres tout en renforçant les mobilisations des acteurs de l'emploi.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agglomération a également participé à la journée « En'vol pour ton avenir » organisée par SODESI et Air France en allant à la rencontre des alternants d'Air France pour leur présenter les opportunités professionnelles possibles sur le territoire.



## RENDRE ACCESSIBLE LE NUMÉRIQUE

### L'écosystème numixs

La maîtrise des nouvelles technologies étant un enjeu économique et social majeur, le numérique concerne chacun des actes de la vie quotidienne : se déplacer, se cultiver, se divertir...

La communauté d'agglomération est concernée par ces mêmes enjeux sur son territoire ; particulièrement pour les démarches administratives, l'accès à l'emploi, le développement d'une activité artisanale ou d'une entreprise. Par ailleurs, certaines générations ou certaines personnes

éloignées de ces thématiques sont directement concernées par la fracture numérique.

C'est en ce sens que l'agglomération Roissy Pays de France a créé un écosystème baptisé « numixs ». Ce mot, né de la contraction de « numérique » et « mixités » illustre non seulement les mixités numériques, mais aussi la mixité des paysages, des infrastructures et des habitants du territoire.



## ZOOM SUR LA STATION NUMIXS

La Station numixs a vocation à devenir le moteur de la construction d'un territoire connecté. Elle aura plusieurs fonctions : attirer de nouveaux entrepreneurs sur le territoire mais aussi favoriser la création d'entreprise, le développement d'activités innovantes et améliorer l'employabilité des habitants. Elle sera un lieu d'innovation, de découverte, d'apprentissage, de création, d'expérimentation et de développement d'activités économiques et sociales.

### Les objectifs :

- contribuer au développement de projets expérimentaux sur les domaines d'excellence du territoire en partenariat avec le monde universitaire ;
- assurer la transition vers le digital des entreprises dites traditionnelles et favoriser l'essor d'un secteur numérique local : constituer un vecteur de coopération et de création de valeurs entre les différents entrepreneurs, étudiants, citoyens-associations, créateurs et chefs d'entreprises ; contribuer au développement de projets expérimentaux en phase avec les domaines d'excellence du territoire ; proposer des espaces à la location pour des entreprises à composante digitale soit en phase démarrage ou en développement avec plusieurs salariés ainsi que des espaces dédiés aux étudiants ;
- sensibiliser les habitants aux nouveaux services et usages du numérique mais également former et accompagner les populations éloignées du numérique aux métiers du digital pour favoriser l'inclusion sociale.

Cet équipement porte des dimensions d'innovation et d'enseignement supérieur en intégrant fortement CY Cergy Paris Université dans sa conception et sa mise en œuvre.

### Les équipements :

- l'Incubateur de la Station numixs : dédié aux projets innovants du monde numérique. Sa mission est de soutenir, accompagner et propulser les entrepreneurs et startups dans le domaine du numérique en leur offrant les ressources nécessaires pour transformer leurs idées en succès. Il est géré en marque blanche par les prestataires Burostation & Westprint et Hexagone-Schoolab.
- le FaLab® de la Station numixs : ouvert à tous en libre accès, sans limite d'âge. Étant un lieu d'innovation, il permet d'accompagner le développement des projets innovants au sein du territoire en encourageant la mixité sociale, technologique et entrepreneuriale ;
- une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises, et plusieurs espaces d'échanges et de co-working ;
- elle dispose également d'une salle de conférence, d'une salle de réalité virtuelle, d'une boutique, d'une salle d'exposition, de plusieurs salles de formation, de réunion et d'une salle d'idéation pour un total de 2 500 m<sup>2</sup>.

Le coût global de l'opération est de 16 M€ TTC (y compris mobiliers et équipements digitaux) cofinancé à hauteur de 57 % et à hauteur de 43 % par l'agglomération. Lauréat de l'AMI régional « aide à la création de tiers-lieux » à l'été 2023, l'agglomération a bénéficié également d'un soutien financier de 200 000 € pour l'acquisition des équipements digitaux et les aménagements intérieurs des espaces dits de tiers-lieux économiques.



## PERSPECTIVES 2025



L'ouverture de la Station numixs a eu lieu en janvier 2025 et son inauguration en avril 2025 avec un show alliant les univers de la magie et du numérique, conçu sur-mesure par les French Twins.

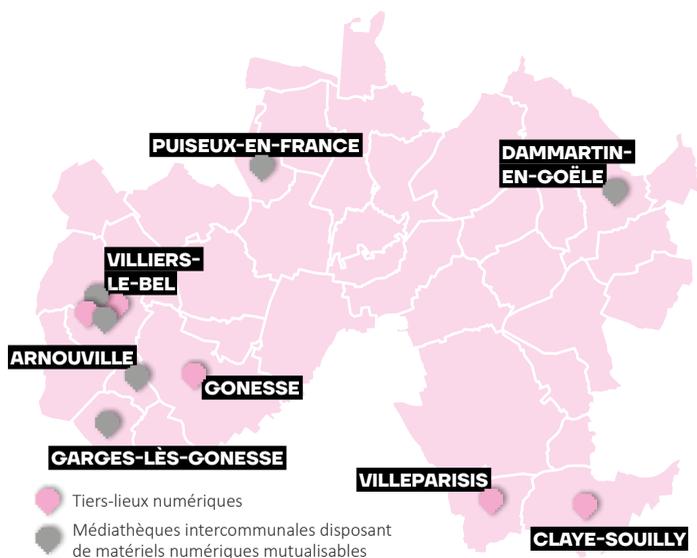
➔ Retrouvez toutes les informations sur ce nouvel équipement sur [numixs.roissypaysdefrance.fr/](https://numixs.roissypaysdefrance.fr/)

## - LES NUMIXS LABS

Ces tiers-lieux numériques jouent le rôle de points relais de la Station numixs, contribuant à mailler le territoire. Ils facilitent le déploiement d'outils et de services numériques tels que la formation, l'insertion professionnelle, la fabrication numérique ou encore l'entrepreneuriat, avec pour ambition de promouvoir l'équité et l'inclusion sur l'ensemble du territoire. Les numixs Labs constituent des espaces ressources et offrent de nouveaux services complémentaires de ceux de la Station numixs. Ils facilitent la mise en place de synergies autour de nouveaux projets et usages numériques. Ils ont vocation à relayer des événements, des parcours, des ateliers ou des formations au plus près des entreprises, porteurs de projets, habitants, etc. Les médiathèques intercommunales ayant des projets numériques entrent également dans le cadre de ce réseau grâce à un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui leur est spécifiquement dédié. Les numixs Labs sont regroupés au sein d'un réseau coordonné par l'agglomération.

Le projet de numixs Labs s'inscrit dans une logique d'innovation du territoire à travers un réseau dynamique. Il permet ainsi de :

- favoriser le partage et la coopération entre les acteurs de l'inclusion et de l'entrepreneuriat ;
- faire connaître les initiatives des membres, les projets et les actions existantes sur le territoire ;
- partager les bonnes pratiques, le retour d'expériences et les ressources entre membres du réseau ;
- découvrir les différents espaces d'acculturation numérique ;
- améliorer le rayonnement et la portée des activités de chacun des membres.



En parallèle et ce, afin de renforcer l'équité d'accès à l'acquisition des compétences numériques sur l'intégralité de son territoire, la communauté d'agglomération a mis à disposition de ses habitants un dispositif de médiation numérique en itinérance sur son territoire, intitulé « numixs Lab mobile ». Il est opéré par Ze Fab Truck en partenariat avec Orange Solidarité. Ces numixs Labs mobiles proposent ainsi deux dispositifs :

- le dispositif d'innovation consiste en la mise en résidence temporaire d'équipements de fabrication numérique, organisée sur 12 étapes annuelles, avec des arrêts de 5 à 6 semaines par site. Des ateliers tels que l'impression 3D, la découpe laser, la programmation sont ainsi proposés ;
- le dispositif d'inclusion numérique vise à renforcer les compétences numériques des habitants à travers une série d'ateliers thématiques, organisés sur une durée de 3 semaines. Différents ateliers sont proposés autour de la découverte robotique et programmation pour les enfants à l'école ou en structure périscolaire ; la parentalité ; ateliers « usages » pour les adultes et les seniors ; ateliers à destination des entreprises du territoire à distance avec un expert d'Orange.

### Tiers-lieux numériques :

*Le PoleS (Gonesse), La Claye digitale (Claye-Souilly), La Micro-folie et Ze Fab Truck, Association La Case (Villiers-le-Bel), La Maison pour tous Jacques Marquin (Villeparisis).*

### Médiathèques numériques :

*Ludomédiathèque George-Sand (Dammartin-en-Goële), Médiathèque Aventures et Escapes (Puisieux-en-France), Médiathèque Erik Orsenna et Médiathèque Aimé-Césaire (Villiers-le-Bel), Médiathèque Le Cube (Garges-lès-Gonesse), Médiathèque (Arnouville).*

## PERSPECTIVES 2025

Quatre nouveaux tiers-lieux seront labellisés numixs Labs en 2025. Des ateliers d'inclusion numérique au sein des médiathèques intercommunales vont se développer.

# Aider les commerçants à se digitaliser

## - ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS

L'agglomération Roissy Pays de France a mis en place une aide à la digitalisation en 2024 pour soutenir le commerce de proximité et l'artisanat local. Elle aide gratuitement les commerçants et les artisans à travers deux actions :

- réalisation d'un diagnostic digital gratuit et d'un accompagnement pour le développement d'outils et de contenus auprès des commerçants et artisans avec l'appui des étudiants de l'IUT de Cergy Pontoise – site de sarcelles et du cabinet OMENDO (58 commerces ont été accompagnés en 2024 pour une centaine de réalisations vidéos, photos, flyers, site internet, réseaux sociaux, logos, charte graphique) ;
- création d'une carte cadeau digitale, qui a permis de développer 145 000 € de chiffre d'affaires auprès des commerces de proximité ;
- lancement de la plateforme [commerces.roissypaysdefrance.fr](https://commerces.roissypaysdefrance.fr) pour acheter les cartes cadeaux et découvrir les commerces locaux du territoire en vidéo.



→ Retrouvez toutes les informations sur cette nouvelle plateforme sur [commerces.roissypaysdefrance.fr](https://commerces.roissypaysdefrance.fr)



Ces démarches permettent d'une part de tisser un lien entre clients et commerçants de proximité, et d'autre part d'appuyer financièrement les habitants en prenant en charge 20 % de leurs achats de proximité.

À travers cette dynamique de digitalisation, l'agglomération soutient aussi les jeunes apprenants issus du territoire en leur offrant un stage professionnalisant de qualité, ancré sur les réalités des acteurs de leur quotidien : les commerçants de centre bourg.





## VIVRE ENSEMBLE

### Agir sur les domaines de la santé et du handicap

#### • LE MAMMOBUS

Dans le cadre d'Octobre rose, campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, l'agglomération Roissy Pays de France propose le dispositif Mammobus. Du 30 septembre au 8 novembre 2024 ce bus a proposé des arrêts dans neuf villes du territoire. Le Mammobus donne accès au dépistage du cancer du sein à toutes les femmes.

À bord du bus, des ateliers de prévention « Palp'Action » ainsi qu'une échographie et/ou une mammographie pour les femmes de plus de 50 ans ou à risques, de manière totalement gratuite.



#### CHIFFRES CLÉS

- 421 personnes en atelier de prévention ;
- 241 consultations avec le médecin ;
- 278 actes de mammographie et/ou échographie.

#### PERSPECTIVES 2025



Pour la campagne 2025, cette action est amenée à s'ouvrir sur d'autres communes pour toucher un maximum d'habitants et à s'étendre en augmentant le nombre de journées dédiées à la prévention du cancer du sein.

## - ORGANISATION D'UN COLLOQUE

L'agglomération a participé à l'organisation du colloque « santé mentale et citoyenneté : enjeux de la pair-aidance » en soutien au Contrat local de santé mentale de l'Est du Val d'Oise (CLSM 95) qui a eu lieu à la Maison pour tous de Goussainville le 3 octobre 2024.

Plusieurs objectifs ont été identifiés :

- sensibiliser le public à la question de la santé mentale ;
- mobiliser des partenaires sur le 95 et le 77 ;
- créer une coopération inter-partenariale avec les participants ;
- impulser une dynamique coopérative avec le centre hospitalier de Gonesse ;
- inscrire et consolider des actions en faveur de la santé mentale sur le territoire.

Ce colloque a permis de donner la parole à des chercheurs, des praticiens et des acteurs de terrain et d'engager une réflexion sur les dispositifs existants, les initiatives spontanées, les enjeux et l'apport de la pair-aidance. Cet événement a réuni environ 200 personnes dans une

ambiance conviviale dans un contexte où la santé mentale venait d'être déclarée « priorité nationale » pour 2025. Cette annonce a amplifié les échanges et les débats entre participants et intervenants issus de différentes institutions et intervenants auprès de publics variés avec des problématiques diverses.

Composé d'une première table ronde animée par le docteur Daniel DERIVOIS sur l'implication citoyenne, interinstitutionnelle, interdisciplinaire et intergénérationnelle de la pair-aidance et d'une seconde sur l'entraide avec une approche inclusive et un engagement citoyen ; cet événement était également l'occasion de participer à plusieurs ateliers :

- repérer et écouter les personnes en souffrance physique ;
- la santé mentale de la jeunesse dans les établissements scolaires ;
- la collaboration entre les professionnels de santé mentale, du sociojudiciaire, les familles et la police.

## - L'ÉVÉNEMENT « PARLONS HANDICAP : LES ENFANTS DYS »

Organisé à Marly-la-Ville le 5 octobre 2024, le forum « Parlons handicap » abordait cette année la thématique des troubles DYS. Grâce à l'implication de l'association Entr'Ed et d'autres opérateurs, cette action avait pour ambition de fédérer les acteurs du territoire, d'apporter une meilleure connaissance de ce handicap, de consolider l'initiative engagée avec la création d'un répertoire

des acteurs du handicap, de favoriser la mise en place d'un réseau et contribuer à une dynamique territoriale dans le domaine du handicap. Entre forum, conférence, témoignages, stands et soirée festive, cette action a su satisfaire les participants pour une reconnaissance de ces troubles et l'action sera reconduite en 2025.

## - LE DUODAY : UNE OPÉRATION MISE EN PLACE À L'AGGLO

Le Duoday est une opération qui se déroule pendant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). C'est une journée de rencontre et de partage d'expérience entre une personne en situation de handicap et un agent de la collectivité sur son lieu de travail. L'objectif est double : présenter un métier et un environnement de travail à la personne en situation de handicap et sensibiliser les agents au handicap.

En 2024, la première édition était proposée aux agents. Neuf duos ont été constitués pour découvrir les métiers d'archiviste, maître-nageur sauveteur, agent de piscine,

agent de bibliothèque, animateur culturel, gestionnaire des instances, assistant recrutement, chargé de gestion du personnel et animateur petite enfance.

### PERSPECTIVES 2025



Reconduction de l'opération pendant la Semaine européenne du handicap afin d'obtenir plus de participants.



## • DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES

De nombreuses actions ont été menées en 2024 sur la thématique de la santé mentale. Des rencontres ont été organisées auprès des lycéens et collégiens afin de les sensibiliser à la santé mentale au travers de théâtre forum et de diffusions de documents filmés.

## CHIFFRES CLÉS

Les actions de sensibilisation à la santé mentale dans les collèges et lycées c'est :

- 5 représentations de forum théâtre dans deux lycées à Dammartin-en-Goële et à Longperrier ;
- 7 animations dans les collèges de Louvres, Claye-Souilly et Villeparisis pour 845 collégiens touchés.



## • DES FORMATIONS PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE AUPRÈS DES AGENTS

Plusieurs formations ont été organisées en 2024 pour permettre aux agents de l'agglomération de repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles et d'encourager les personnes fragiles à aller vers des professionnels adaptés.





## Améliorer la sécurité sur le territoire

### • MODERNISATION DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

Le recours aux images issues de la vidéoprotection est de plus en plus utilisé par les forces de l'ordre. Dans un souci d'amélioration de la sécurité sur le territoire, des travaux de modernisation et d'optimisation du système de vidéoprotection du centre de supervision urbaine ont été engagés en 2023 et poursuivis en 2024.

Au total, 182 anciennes caméras des communes d'Arnouville, Sarcelles et Villiers-le-Bel ont été modernisées pour palier leurs performances limitées et ainsi améliorer le bon fonctionnement du système dans son ensemble.

Ces travaux de modernisation ont permis la mise en place d'outils puissants et complémentaires d'exploitation des images telle que l'intelligence artificielle, qui contribuera de manière significative à la performance de cet outil mutualisé au service des communes et des forces de sécurité de l'État.

### PERSPECTIVES 2025



Pour participer à l'effort de sécurité développé sur le plan national, il est prévu de déployer la vidéoverbalisation sur le territoire des communes mutualisant l'outil de vidéoprotection (3 communes membres du CSUi). Une expérimentation de six mois démarre au 1<sup>er</sup> juin 2025. D'autres actions sont à mener comme l'amélioration des conditions de circulation et de stationnement, la fluidité du trafic, l'incitation des usagers au respect strict du code de la route et le déploiement des dépôts des images de vidéoprotection au sein des services de police municipale. Une étude est lancée concernant la création d'un futur CSUi péri urbain destiné aux communes membres du service de police intercommunale. Les communes concernées sont consultées afin de définir les modalités techniques, financières et d'exploitation de ce futur équipement mutualisé.

## - UN NOUVEAU POSTE DE POLICE À LOUVRES



Le poste de police intercommunale à Louvres a été déplacé en pied de gare. D'une superficie de 450 m<sup>2</sup>, ce nouveau poste répond au besoin de proximité exprimé par les habitants. Il permet d'accueillir les 50 agents du service qui effectuent des missions de prévention, surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Les travaux importants de rénovation réalisés correspondent à une enveloppe globale de 810 000 € HT dont 55 % sont pris en charge grâce à des co-financements de l'État, la Région Île-de-France et le Conseil départemental du Val d'Oise. Il a été inauguré le 11 juin 2024.



## - UNE INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE



Employée par l'agglomération et à disposition du public des Gendarmeries de Survilliers et de Louvres, l'intervenante sociale en Gendarmerie a pour mission l'accueil, l'écoute, l'évaluation, l'information et l'orientation de toute personne en demande d'aide.

Au-delà de ces missions qui sont au cœur de son métier, elle a participé en 2024 à un programme de sensibilisation interne des agents de l'agglomération aux violences conjugales. Ainsi, les agents de la Police intercommunale ont participé à trois sessions de formation au cours desquelles les concepts liés aux violences conjugales ont été abordés, avec comme objectif de mieux comprendre le phénomène pour mieux le repérer et proposer une meilleure prise en charge des victimes.

Une initiative qui a également permis de renforcer le travail partenarial entre l'intervenante sociale en Gendarmerie et la Police intercommunale.

# Petite enfance

## • LE GUICHET UNIQUE : SIMPLIFIER L'INSCRIPTION EN CRÈCHES

Un guichet unique a été mis en place pour centraliser les demandes et simplifier les démarches des familles.

Mis en place au sein de cinq relais petite enfance (RPE), ils permettent une meilleure orientation des familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et ont pour mission d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil collectifs et individuels sur les 17 communes de Seine-et-Marne ; de proposer un accompagnement à la complétude du dossier d'inscription ; et de réceptionner les dossiers d'inscriptions sur les sites des RPE ou sur l'adresse courriel du guichet unique.

## • LE FORUM PETITE ENFANCE

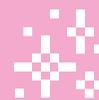
En 2024, le forum de la petite enfance était proposé à Villeparisis. Il a eu lieu le 27 avril. Véritable temps d'échange et lieu de ressources pour les familles et futurs parents, cette journée permet d'informer sur toutes les possibilités d'accueil des enfants de moins de trois ans disponibles sur le territoire. De nombreux stands étaient disponibles pour répondre aux questions sur des thématiques identifiées et des animations étaient proposées aux enfants.

## • QUAND LA CULTURE VIENT À LA RENCONTRE DE LA PETITE ENFANCE

Au cours de l'année 2024, des actions spécifiques ont été proposées aux enfants des structures de la petite enfance parmi lesquelles Le prix Petite enfance. En plus, différents partenaires culturels ont été invités à proposer des animations au sein des crèches. Une manière d'éveiller ce jeune public à la culture dans toute sa diversité.

- **La Compagnie Acta** : des artistes venus de toute l'Europe ont participé à cet événement, qui a également accueilli un forum européen à Villiers-le-Bel, mettant en lumière le projet ERASMUS+ et l'implication des agents de l'agglomération. Une tournée inédite a été organisée dans six médiathèques du réseau. Enfin, une nouvelle résidence artistique a été organisée en décembre 2024 à la crèche de Moussy-le-Neuf.

## PERSPECTIVES 2025



Dès janvier 2025, l'offre de service du guichet unique doit se développer avec l'habilitation guichet unique de la CAF disponible via le site « [monenfant.fr](http://monenfant.fr) ».



- **Le Théâtre de la Vallée** : le nouveau festival « Petits Tout-Petits », dédié au jeune et très jeune public, a rassemblé neuf communes partenaires autour de dix-huit représentations et ateliers. Enfin, une résidence de création du spectacle Baluchon Bazar s'est tenue dans six structures de la Petite enfance de janvier à mai réparties sur quatre communes.
- **Écrans VO** : nouveauté 2024, Écrans VO a mené cinq ateliers de découverte sensorielle des jouets optiques dans des structures Petite enfance intercommunales à Villeparisis, Moussy-Le-Neuf, Moussy-Le-Vieux, Othis et Rouvres.

## - UNE INTÉGRATION DE LA PÉDAGOGIE VERTE

Santé publique France constatait en 2015, que 4 enfants sur 10 ne jouent jamais dehors.

La connexion à la nature est essentielle au développement de l'enfant et à sa santé. Afin de prévenir les risques liés au « syndrome du manque de nature », le service petite enfance de Roissy Pays de France pilote des projets en lien avec les pédagogies vertes et la transition écologique. De nombreuses actions ont été menées en 2024.

### LABÉLISATION

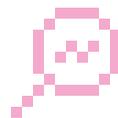
Labélisation « Écolo-crèche » de 5 crèches : formation et accompagnement des équipes sur différentes thématiques afin d'effectuer leur transition écologique (bâtiments, énergies, eau, jardin, biodiversité, déchets, alimentation, activité, jeux, hygiène, entretien).

### SORTIE

Achat d'équipements de pluie : ponchos et bottes de pluie pour les agents, combinaisons pour les enfants ; permettant aux professionnels d'accompagner les enfants dehors par tous les temps.

### NATURE

- Sensibilisation au respect de la nature : activités ludiques, écologiques et d'éveil à la nature et au vivant.
- Inclusion de la nature dans la crèche : utilisation des bacs de terre, d'herbe, de feuilles, de marrons, etc.
- Accueil de 5 poules et leur poulailler : création d'un espace extérieur de la crèche « Les Pitchounes », à Dammartin-en-Goële.



### ZOOM SUR LA PÉDAGOGIE VERTE PARTAGÉE

Création d'un groupe de travail sur les pédagogies vertes qui s'est réuni six fois dans l'année afin de travailler sur le développement et la mise en place de ces actions. Il est animé par la référente santé et accueil inclusif ; organisation d'une journée pédagogique sur l'ensemble des structures petite enfance autour de la nature.

### JEUX

Acquisition de jeux écoresponsables : achat de nouveaux jeux en matériaux durables (bois, tissus, bioplastique...).

### SANTÉ

- Lutte contre les perturbateurs endocriniens : remplacement de la vaisselle en plastique par des matériaux en verre, en inox et en porcelaine.
- Amélioration de la qualité de l'air : aération trois fois par jour et un nettoyage sain et écolabellisé combiné à une étude de la qualité de l'air avec des capteurs.



# 21 650 €

investis dans la transition écologique ;  
dont **7 700 €** de subvention de la Caisse d'allocations familiales.

# 2024 : une année olympique placée sous le signe du sport



## • DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS POUR VIVRE LES JOP PARIS 2024

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, l'agglomération Roissy Pays de France a souhaité accompagner les communes du territoire dans leurs actions sportives et événementielles, renforçant ainsi son positionnement comme acteur majeur de la promotion de l'olympisme et du développement du sport pour tous. Elle a collaboré avec seize communes du territoire pour financer et mettre en œuvre divers projets événementiels liés aux JOP. Parmi les réalisations phares figurent l'organisation de fan zones d'envergure, la préparation et le passage de la Flamme olympique à Sarcelles et à Garges-lès-Gonesse et à Louvres pour la Flamme paralympique, ainsi que d'autres manifestations sportives locales. Ces initiatives ont permis de mobiliser les habitants et renforcer le lien social tout en promouvant les valeurs de l'olympisme.



### CHIFFRES CLÉS

- 16 communes impliquées ;
- 1,25 M€ investis.

### PERSPECTIVES 2025



Un partenariat sera développé avec les villes du territoire autour du thème sport et santé dans le but de promouvoir l'activité physique accessible à tous et contribuer à l'organisation de plusieurs événements sur le territoire.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour cette année sportive, Roissy Pays de France a organisé « l'agglolympique tour » dans huit communes du territoire pour aller à la rencontre des habitants, leur proposer des journées conviviales et sportives autour d'ateliers et d'animations dans l'esprit des JOP.

## - 2024 : ANNÉE OLYMPIQUE, DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX SOUTENUS

Dans ce même cadre des JOP Paris 2024, l'agglomération Roissy Pays de France a engagé un large programme de soutien à l'investissement aux projets sportifs des communes. Pour cela, un appel à projets a été lancé.

Cette action a permis de financer des projets dans vingt villes du territoire ayant sollicité cette aide et a permis d'améliorer l'offre des équipements sportifs pour permettre à la population de vivre les JOP près de chez eux. Parmi les réalisations soutenues figurent la rénovation et la réhabilitation d'équipements sportifs, la création d'aires de fitness, de terrains de football et de type city-stade. Ces projets visent à améliorer l'offre sportive locale et à promouvoir un cadre de vie plus actif et dynamique.



→ Complément digital :  
vidéo investissements [youtu.be/  
we79VcA\\_I\\_I?si=Hd5SdMPTbCS8eBHu](https://youtu.be/we79VcA_I_I?si=Hd5SdMPTbCS8eBHu)



### CHIFFRES CLÉS

- 20 communes bénéficiaires ;
- 1,7 M€ investis.

### PERSPECTIVES 2025



Un nouvel appel à projet va être lancé pour financer le développement d'infrastructures sportives adaptées aux besoins en sport-santé.

## - DES MANIFESTATIONS À FORT RAYONNEMENT

Les manifestations sportives à fort rayonnement illustrent le dynamisme et l'engagement de la communauté d'agglomération pour le développement du sport, en renforçant la cohésion sociale et en soutenant les initiatives d'intérêt communautaire.

### PERSPECTIVES 2025



Il est prévu d'élargir le nombre de bénéficiaires tout en augmentant l'envergure des projets soutenus en tentant de renforcer la communication pour maximiser les candidatures, de diversifier les sports représentés pour encourager les nouvelles pratiques et assurer un suivi post-événement afin d'évaluer les actions menées.

En 2024, l'agglomération a soutenu des projets favorisant la pratique sportive et les loisirs sur l'ensemble du territoire. Ces manifestations, hors compétitions habituelles, ont été conçues pour renforcer l'attractivité et la cohésion intercommunale.

Grâce à l'augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée, 33 associations sportives ont bénéficié d'une aide allant de 500 € à 10 000 €, leur permettant de proposer des événements variés et de qualité pour une enveloppe totale de 120 000 €.





## - RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX

Roissy Pays de France investit chaque année pour rendre ses équipements sportifs plus modernes, plus attractifs et plus responsables. C'est pourquoi des travaux de rénovation pour améliorer les conditions d'accueil sont réalisés chaque année en complément de la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation qui permettent de réduire la consommation énergétique.

Par exemple, en 2024, les piscines intercommunales à Louvres et à Mitry-Mory ont fait l'objet de travaux d'entretien afin de se conformer aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité, tout en modernisant leurs infrastructures pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'agglomération a également investi dans l'acquisition de structures ludiques innovantes dans le but d'attirer un public familial et jeune et s'inscrire dans une démarche ambitieuse visant à promouvoir la pratique sportive et à renforcer l'attractivité de ses installations.

### CHIFFRES CLÉS

- 800 000 usagers ;
- 155 000 adhérents à des associations sportives ;
- 40 000 usagers ayant participé aux activités aquatiques organisées par l'agglomération.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Roissy Pays de France propose le programme « Savoir nager » pour aider les jeunes à acquérir les bases nécessaires pour être à l'aise et en sécurité dans l'eau.

Ces stages sont gratuits et accessibles à tous (à partir du CP) durant les vacances scolaires. Ce dispositif vise à développer l'aisance aquatique en adéquation avec le programme de l'Éducation Nationale.



## - LA FÊTE DES PISCINES

L'accès à la pratique sportive et notamment aux équipements sportifs de proximité sont de réels enjeux de société aussi bien dans le cadre de l'amélioration de la santé dans le cadre de la lutte contre les noyades. En juin 2024, la fête des piscines a proposé une découverte gratuite des activités et équipements aquatiques sur le thème des Jeux Olympiques.

Des simulateurs de surf, des structures aquatiques gonflables et des ateliers de personnalisation de médailles ont été les points forts de cette édition. Les activités phares incluaient la plongée, l'aquagym, l'aqua-bike, l'aqua-boxing, le water-polo, le secourisme/sauvetage et le paddle. Elle sera reconduite en 2025.



### CHIFFRES CLÉS

- 2 194 participants ;
- 250 usagers ayant réservé un créneau pour utiliser les simulateurs de surf ;
- + de 10 activités différentes proposées.



## - LA SOIRÉE DES CHAMPIONS

La traditionnelle soirée des champions s'est tenue le jeudi 5 décembre 2024 à la salle Jacques Brel à Gonesse.

Cet événement prestigieux a réuni athlètes, clubs, familles et amis pour célébrer les réalisations sportives marquantes de l'année. Roissy Pays de France a honoré 70 champions, représentant 16 disciplines sportives, en mettant en avant des catégories variées : reconversion, collectifs nationaux, espoirs, relève, seniors, élite et exceptionnel.

L'objectif de cette soirée était double : saluer les parcours d'excellence tout en encourageant la pratique sportive, vecteur de valeurs telles que la rigueur, la discipline et le plaisir. Cette initiative a également permis de valoriser les sportifs de haut niveau du territoire en leur attribuant une bourse pour une enveloppe totale de 107 000 €.

### De janvier à septembre

Traitement des dossiers des sportifs éligibles à la bourse, suivi par la validation par la commission sport et le conseil communautaire



### Début décembre

Organisation et tenue de la soirée

### Octobre et novembre

Préparation de la soirée des champions, incluant l'organisation logistique et la coordination des invitations aux sportifs et leur famille puis aux dirigeants et élus de l'agglomération

### Fin décembre, début janvier

Réalisation d'un bilan global de l'événement pour établir des perspectives d'amélioration

## • L'EKIDEN DE ROISSY PAYS DE FRANCE

L'EKIDEN de Roissy Pays de France est une course de relais sur la distance d'un marathon (42,195 km), divisée en plusieurs tronçons pour des équipes de six coureurs.

Cette épreuve festive et sportive est conçue pour être accessible à tous : sportifs confirmés, amateurs, clubs, entreprises et familles.

La 4<sup>e</sup> édition a eu lieu le dimanche 28 avril 2024 au Golf international de Roissy. Cet événement gratuit a réuni 750 coureurs formant 125 équipes dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Parrainé par Aurélien QUINION, champion de France 2023 du 20 km marche et qualifié pour les JO 2024, cette course est l'occasion de se dépasser sur un parcours entièrement situé dans un environnement verdoyant.

En plus d'offrir un défi sportif, cette épreuve était labellisée par la Fédération française d'athlétisme et donc qualificative pour les Championnats de France d'athlétisme des clubs, renforçant son prestige et son attrait pour les participants de tous niveaux tout en favorisant la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

## PERSPECTIVES 2025



L'EKIDEN de Roissy Pays de France ambitionne de renforcer son attractivité et son impact en augmentant le nombre de participants, avec un objectif fixé à 1 000 coureurs. Cette croissance s'appuiera sur une plus grande implication des entreprises locales, favorisant ainsi des synergies économiques et un dynamisme accru pour le territoire. Un "Challenge agglo" sera spécialement créé pour les agents de l'agglomération afin de stimuler l'engagement et la cohésion interne. Par ailleurs, l'EKIDEN poursuivra ses efforts pour maintenir la labellisation obtenue en 2024, en garantissant une organisation professionnelle et une qualité exemplaire à chaque édition. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale d'amélioration continue et de rayonnement du territoire.



# Favoriser l'accès à la culture

L'agglomération porte un programme d'aménagement culturel du territoire ambitieux, rendu possible par un effort soutenu en investissement. Cet axe fort de la politique intercommunale vise à doter le territoire d'équipements culturels modernes et adaptés aux besoins de la population. Les projets pensés en lien étroit avec les communes, complètent l'offre de services publics de proximité, contribuent au vivre ensemble et renforcent l'attractivité territoriale.

## DES PROJETS PHARES



### 1 À FOSSES

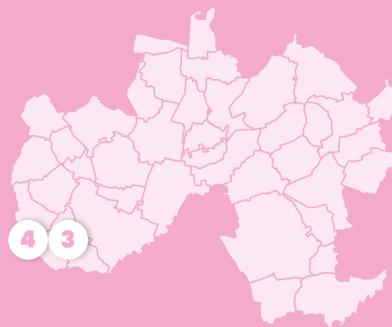


La vallée de l'Ysieux a historiquement été un des sites majeurs de la production potière en Île-de-France. Inscrit dans ce paysage singulier, l'Archéo-site, nouvelle antenne du musée ARCHÉA est conçue autour de vestiges archéologiques de fours et d'ateliers de potier présents depuis quatre siècles à Fosses. Il est labellisé patrimoine d'intérêt régional et représente un budget de 7,14 M€ HT. Le projet architectural retenu, proposé par l'agence Frenak et Jullien, est exemplaire par son approche paysagère et environnementale respectueuse de la topographie existante. En 2024, les fouilles se sont poursuivies et le projet est rentré dans une phase opérationnelle, avec l'attribution des marchés de travaux qui est intervenue en novembre et a permis le lancement du chantier au mois de décembre. La fin du chantier est prévue au dernier trimestre 2026.

### 2 À FOSSES



À l'horizon 2026, le pôle image et cinéma disposera d'un nouvel équipement qui lui permettra de développer sa politique de diffusion et d'éducation au cinéma et aux images. Le nouveau cinéma conçu par l'agence d'architecture lilloise HBAAT proposera deux salles de projection qui permettront d'augmenter le nombre de séances hebdomadaires, une salle de médiation pour le travail avec les groupes constitués, une terrasse pour des projections en plein air, un hall vaste et des espaces de circulation lumineux et spacieux qui permettront des conditions d'accueil du public remarquables, des conditions de travail pour l'équipe du cinéma améliorées avec des bureaux, des espaces de convivialité, des locaux techniques adaptés aux usages et enfin un garage dimensionné à l'accueil du véhicule et matériel du circuit itinérant. Les équipements techniques et scénographiques seront entièrement renouvelés. L'accès principal du cinéma se fera par un nouveau parvis permettant une requalification significative de l'environnement extérieur du bâtiment. L'année 2024 a été consacrée à la finalisation des études de maîtrise d'œuvre et à la consultation des entreprises (les marchés de travaux ayant été attribués en juin) et aux premiers travaux d'aménagement du parvis et de dévoiement des réseaux existants. Le projet est estimé à 4,2 M€. La réouverture est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.



## DES PROJETS PHARES

### 3 À ARNOUVILLE



La nouvelle médiathèque intercommunale à Arnouville occupera le rez-dechaussée d'un ensemble immobilier en cours de construction, à proximité du pôle gare. D'une surface de 1 040 m<sup>2</sup>, elle respectera les normes ministérielles et pourra bénéficier ainsi de subventions à hauteur de 70 % couvrant les coûts des travaux et d'aménagement en mobilier et matériel. L'année 2024 aura permis de franchir des étapes essentielles pour le projet, si le promoteur a poursuivi son chantier à un rythme soutenu, l'agglomération a de son côté attribué le marché de maîtrise d'œuvre au mois de juin. L'agence valdoisienne Basalt a été retenue, avec à son actif la construction de plus de vingt médiathèques. Son expertise pour l'aménagement de la coque livrée par le promoteur sera utile. Une attention particulière est attendue pour le traitement des ambiances lumineuses et des éclairages, du mobilier et de la signalétique et des matériaux utilisés. En fin d'année, l'agence a produit une première esquisse du projet. En parallèle des travaux, l'équipe de la médiathèque a commencé à constituer les fonds du nouvel équipement en s'appuyant sur un budget d'investissement de 50 000 €, qui sera complété par deux tranches supplémentaires en 2025 et 2026 pour un montant total de 250 000 €. Le projet est estimé à 4,25 M€.

### 4 À SARCELLES



La nouvelle médiathèque sera intégrée au sein du centre socioculturel Simone-Veil et viendra combler ce déficit d'équipement dans les quartiers alentours. Ce nouvel équipement de 500 m<sup>2</sup>, disposera d'espaces de lecture et de travail, et d'une collection de 17 000 documents. L'équipe de la médiathèque pourra, pour ses différentes activités, utiliser les espaces partagés, auditorium, espaces d'exposition, cafétéria, espaces extérieurs... Réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Sarcelles, le projet a fait l'objet d'une convention qui détermine la participation de chaque partie, la contribution de l'agglomération calculée au prorata des surfaces occupées par la médiathèque se porte à 19,39 % du coût des travaux. En 2024, les travaux ont continué à un rythme soutenu qui devrait autoriser une réception du bâtiment au cours du premier trimestre 2025. L'équipe de la médiathèque a été constituée et a participé au travail de préfiguration de l'équipement. Un projet estimé à 1,34 M€ pour les travaux, 236 900 € pour les collections et 84 400 € pour le matériel informatique. L'ouverture au public devrait être prévue au début du troisième trimestre 2025.

## • LE PÔLE LECTURE PUBLIQUE



**LES MÉDIATHÈQUES  
DU RÉSEAU DE  
ROSSY PAYS DE FRANCE**

**1 ARNOUVILLE**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
15/17, rue Robert Schuman  
01 39 85 39 96

**2 CLAYE-SOUILLY**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
L'ORANGERIE  
4, allée André Benoist- 01 60 26 92 10

**3 DAMMARTIN-EN-GOËLE**  
LUDO-MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
GEORGE SAND  
41, place des Prieurs- 01 60 54 97 32

**4 ÉCOUEN**  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
ANDRÉ MALRAUX  
21, rue du Four Gaudon- 01 39 90 33 29

**5 FONTENAY-EN-PARISIS**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
Allée des Rosières- 01 34 71 18 77

**6 FOSSES**  
LUDO-MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
Place du 19 mars 1962- 01 34 47 40 43

**7 GARGES-LÈS-GONESSE**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
LE CUBE GARGES  
Avenue du général de Gaulle  
01 39 93 82 83

**8 GONESSE**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
GEORGE SAND  
3, place Marc Sangnier- 01 39 85 22 21

**9 GONESSE**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
DE COULANGES  
4, rue Saint-Nicolas- 01 34 45 97 30

**10 GOUSSAINVILLE**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
FRANÇOIS MAURIAC  
20, rue Robert Peltier- 01 39 88 15 64

**11 GRESSY**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
Avenue du Château

**12 JUILLY**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
2, rue des Mésanges- 01 60 44 79 49

**13 LE MESNIL-AMELOT**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
2, rue du Chapeau – 01 60 03 56 85

**14 LE MESNIL-AUBRY**  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
Place de la Mairie – 01 34 71 10 16

**15 LE THILLAY**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
Place du 8 mai 1945- 01 34 72 18 27

**16 LOUVRES**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
161, rue de Paris – 01 34 68 89 25

**17 MARLY-LA-VILLE**  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
HENRI MARLÉ  
7, allée des Noisetiers- 01 34 72 74 14

**18 MITRY-MORY**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
GEORGES BRASSENS  
16, avenue Jean Jaurès – 01 60 21 22 50

**19 OTHIS**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
MAISON DU LIVRE  
Avenue du Petit Chaalis

**20 PUISEUX-EN-FRANCE**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
AVENTURES & ESCALES  
Rue des Pavots- 01 34 68 97 05

**21 ROISSY-EN-FRANCE**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
DE L'ORANGERIE  
6, allée du Verger – 01 34 29 48 56

**22 SAINT-MARD**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
7, bd de la République – 01 60 03 29 95

**23 SAINT-WITZ**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
LA TUILERIE  
8, rue André Berson – 01 30 29 14 62

**24 SARCELLES**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
ANNA LANGFUS  
3, place Jean Moulin- 01 39 93 27 80

**25 SARCELLES**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
SIMONE-VEIL  
1, rue de Giraudon  
mediatheque.s.veil@roissypaysdefrance.fr

**26 SURVILLIERS**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
50, rue de la Liberté – 01 34 72 10 83

**27 VÉMARS**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
5, rue Léon Bouchard – 01 34 68 33 40

**28 VILLEPARISIS**  
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE  
ELSA TRIOLET  
Place Pietrasanta – 01 60 21 21 60

**29 VILLIERS-LE-BEL**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
AIMÉ CÉSAIRE  
Place Victor Hugo- 01 39 90 80 39

**30 VILLIERS-LE-BEL**  
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE  
ERIK ORSENA  
97, avenue Pierre Sémard  
01 39 85 82 20



## • LES FESTIVALS « MADE IN » ROISSY PAYS DE FRANCE

Le pôle lecture publique organise quatre grands événements couvrant l'ensemble des bibliothèques et médiathèques, intercommunales et municipales de l'agglomération :

- *Livre comme l'air*, festival de littérature jeunesse (12 mars – 5 avril 2024) ;
- *Le prix petite enfance* (1<sup>er</sup> semestre 2024) ;
- *la rentrée littéraire* (28 septembre – 19 octobre 2024) ;
- *BAM !* festival de pop culture (18 octobre – 16 novembre 2024).

Ces événements s'organisent autour de groupes de travail incluant toutes les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération qui se concertent et créent la programmation environ six mois en amont. Le choix de la thématique est choisi collectivement, les bibliothécaires contactent les auteurs, des animations spécifiques sont créées et conduites par les agents (ex : escape game) et s'exportent d'une structure à l'autre.

En sollicitant majoritairement des acteurs économiques locaux pour la préparation des salons et en invitant au-

teurs et fournisseurs à vendre leurs œuvres et produits, ces manifestations soutiennent l'écosystème culturel local. De plus, les auteurs invités sont sollicités d'une année sur l'autre pour contribuer aux festivals.

### PERSPECTIVES 2025



Les quatre temps forts étant reconduits chaque année, les dates ont été fixées et les pistes de prospection sont déjà lancées. Des évolutions notables concernent le prix Lecture Petite enfance qui verra sa visibilité renforcée par l'ajout d'une résidence d'auteur, proposée aux lauréats ou lauréate de l'édition précédente. Concernant *Livre comme l'air*, festival de littérature jeunesse, l'édition 2025 a accueilli comme invitée d'honneur la grande illustratrice Ilya Green.

## - LA NAVETTE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES HABITANTS

Le pôle lecture publique a mis en place un service de navette permettant aux habitants de la communauté d'agglomération de bénéficier d'un réseau documentaire de 650 000 documents, via un catalogue commun des médiathèques de Roissy Pays de France et de renforcer ainsi l'autonomie du territoire en termes d'offre culturelle et documentaire.

En 2024 c'est l'entreprise La Poste qui a été choisie comme nouveau prestataire pour un contrat de trois ans. Les livreurs ont pour tâches de trier les documents au Centre de traitement des bibliothèques et de les acheminer vers les médiathèques.

Le pôle lecture publique supervise ce service et établit ainsi des statistiques annuelles permettant de mesurer les transactions, de plus en plus importantes chaque année. Cette navette permet également de distribuer tous les supports de communication ainsi que les documents de la réserve centrale contenant des livres, CD et DVD issus des anciennes collections des médiathèques.

Enfin, la navette achemine également les documents neufs traités au Centre de traitement des bibliothèques vers les cinq médiathèques intercommunales environnantes (situées dans les communes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel).



### PERSPECTIVES 2025



En 2025, la médiathèque intercommunale Simone-Veil à Sarcelles rejoindra le catalogue commun et sera desservie par la navette. Une collection de jeux de société pour tous les âges sera également réservable et livrée par la navette. Enfin, l'utilisation de la plateforme La Station, géré par notre prestataire La Poste permettra de bénéficier de statistiques plus fines et d'une amélioration du suivi des livraisons.



### CHIFFRES CLÉS

La navette c'est :

- 1 catalogue commun ;
- 27 médiathèques desservies ;
- 1 tournée dessert une à deux fois par semaine les équipements ;
- 30 000 supports de communication distribués chaque année ;
- 62 000 documents réservés et livrés par la navette ;
- 235 000 documents acheminés par la navette.

## • LE PÔLE ARCHÉOLOGIE

### AU MUSÉE INTERCOMMUNAL ARCHÉA

Le musée intercommunal ARCHÉA a imaginé, créé et proposé au public, l'exposition temporaire « ARTchéologie, des vestiges et des œuvres » du 16 mars au 17 novembre 2024. Cette exposition a bénéficié de nombreux prêts d'institutions reconnues qui placent le musée intercommunal ARCHÉA, et donc le territoire de Roissy Pays de France, au cœur des acteurs culturels nationaux en questionnant notre rapport à l'art et à l'histoire.

Alors que dans l'imaginaire, l'art contemporain et l'archéologie sont deux disciplines éloignées, le musée confirme ainsi que les artistes trouvent dans cette science humaine, et les vestiges qu'elle met au jour, de nombreux thèmes à explorer et questionner.

L'archéologie est une source inépuisable d'inspiration pour les artistes à travers toutes les époques. L'équipe d'ARCHÉA a ainsi créé des ponts entre les collections du musée et les travaux de 16 artistes - ou duo d'artistes\* - contemporains de premier plan, prêtés par des institutions publiques, des galeries ou des artistes. En faisant se rencontrer les traces du passé et l'art du vivant, cette relecture contemporaine a pu favoriser l'émergence d'un nouveau regard - ouvert, spontané, décomplexé, pluriel - sur les collections, allant au-delà du regard savant des accrochages traditionnels. Du *Déjeuner sous l'herbe*



(Daniel Spoerri), aux *Terres d'Île-de-France* (Kôichi Kurita), des photographies de sites archéologiques emblématiques (Josef Koudelka) aux falaises de Bâmiyân (Pascal Convert), les œuvres réunies dans l'exposition - peintures, sculptures, vidéos, installations ou photographies - s'inscrivent ainsi dans une véritable filiation et explorent notre histoire qui foisonne de témoignages d'artistes sur l'archéologie, l'histoire et les vestiges.

\* Avec les artistes : Giulio et Augusto BERNARDI, Stéphane BORDARIER, Clément BORDERIE, Ali CHERRI, Pascal CONVERT, Jean-Paul GANEM, Josef KOUDELKA, Kôichi KURITA, Morice LIPSI, Philippe MAYAUX, Terence PIQUE, Anne et Patrick POIRIER, Sophie RISTELHUEBER, Daniel SPOERRI, Julia STEINER, Keiichi TAHARA.

### PERSPECTIVES 2025



Les œuvres prêtées retourneront dans leur institution et la préparation de la prochaine exposition temporaire 2025 débutera. Elle a ouvert le 15 mars et valorisera, sous un nouvel angle, le patrimoine historique de l'agglomération et les collections du musée.



➔ Pour consulter le contenu de l'exposition rendez-vous sur [archea.roissypaysdefrance.fr/expositions/expositions-temporaires/ca-en-jette-quand-larcheologie-sinteresse-a-nos-dechets](https://archea.roissypaysdefrance.fr/expositions/expositions-temporaires/ca-en-jette-quand-larcheologie-sinteresse-a-nos-dechets)

### CHIFFRES CLÉS



#### L'exposition temporaire en chiffres :

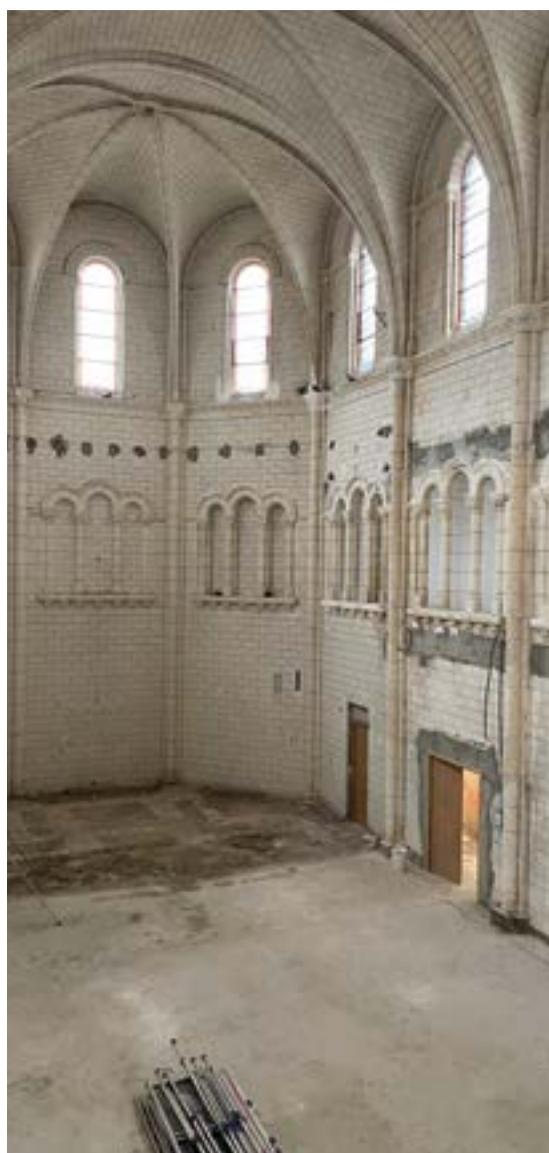
- 2 365 visiteurs durant l'exposition ;
- 559 livrets de visite de l'exposition diffusés gratuitement ;
- + de 50 % de visiteurs venant de l'agglomération ;
- 15 mois de préparation, 1 mois et demi de montage et 8 mois d'exposition ;
- 16 artistes ou duos d'artistes présentés ;
- 9 prêts d'institutions publiques d'envergure nationale, de galeries ou de collections privées ;
- 30 événements proposés en 2024 autour de l'exposition (visites, ateliers, spectacles, conférences).

## PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS NATIONALES

Les propositions de visites guidées et ateliers à l'occasion des JEP et des JNA mettent en lumière les monuments et l'architecture de qualité qui contribuent au cadre de vie agréable des habitants. Elles constituent aussi une offre culturelle de proximité qui favorise la qualité de vie et l'épanouissement de tous sur le territoire.

- **Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)** se sont tenues les 21 et 22 septembre. L'occasion de mettre en avant l'écomusée de la cartoucherie en tant qu'équipement intercommunal, transféré à l'agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les visites de l'écomusée et de la cité ouvrière ont été complétées par un accès exceptionnel à certains espaces de l'usine Autoliv. Au château d'Arnouville : visite guidée du château et du parc, projection plein air du film « Le Bossu » (Ph. de Broca- 1997) – s'inscrivaient dans la perspective de l'acquisition d'une partie du domaine par l'agglomération. À Gressy, une visite-croquis « le canal de l'Ourcq à la pointe du crayon » a été animée par l'illustrateur Fabien Bellagamba. Au musée ARCHÉA, ces journées ont été l'occasion de mettre en lumière l'exposition « ARTchéologie ». Sur le site archéologique d'Orville, une balade botanique contée est venue compléter la découverte du site et son actualité.
- Les 19 et 20 octobre, **les Journées Nationales de l'Architecture (JNA)** ont constitué un deuxième temps fort de valorisation du patrimoine, mettant en avant l'architecture des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles de notre territoire, en particulier des bâtiments bénéficiant du label « Architecture contemporaine remarquable », des constructions récentes ou en cours de transformation. La visite de chantier du centre Simone-Veil à Sarcelles, projet porté en co-maîtrise d'ouvrage par l'agglomération Roissy Pays de France pour la partie médiathèque, a attiré un public nombreux, curieux de découvrir le domaine du cèdre bleu rarement ouvert jusqu'ici, et sa transformation en lieu culturel. Le succès a aussi été au rendez-vous pour la visite guidée de l'église Notre-Dame-de-la-Paix à Villeparisis dessinée par Maurice Novarina, suivie d'un concert baroque en partenariat avec la Fondation Royaumont.

Par ailleurs, une visite du Terminal 1 de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle a été proposée à l'occasion des 50 ans de cette infrastructure qui est au cœur de l'agglomération. À Fosses, un riche programme « Architecture et Cinéma » en partenariat avec le festival Close-up est venu compléter la visite guidée du pôle civique conçu par Pierre-Louis Faloci.



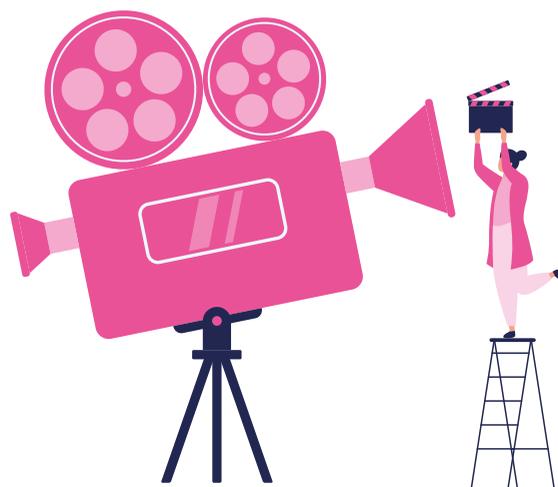
## • LE PÔLE CINÉMA

### LE DISPOSITIF LA TOILE FILANTE

En s'inscrivant durablement au cœur des événements existants, le circuit itinérant de cinéma La Toile filante a vivifié le territoire. Le circuit permet aux habitants de mieux comprendre et assimiler les propositions artistiques et culturelles de l'agglo. Ce festival de cinéma en plein air est à présent bien identifié auprès des communes.

Cet événement de plein air, gratuit et de proximité permet une amélioration du cadre de vie tout au long de l'année, même lors de temps de vacances.

Avec la fermeture du cinéma intercommunal de l'Ysieux à Fosses, l'outil du cinéma itinérant a permis de conserver une vie culturelle sur le territoire et de ne jamais rompre le lien aux habitants.



### LE RÉSEAU DES CINÉMAS PUBLICS

Le réseau des cinémas publics a continué ses trois temps forts dans l'année en proposant un ciné-concert pour les 3 – 6 ans, un stage de réalisation de courts-métrages pour les 12 – 25 ans et des ateliers de critique cinématographique pour les plus de 25 ans.

2024 fut également l'occasion de développer une proposition en lien avec les conservatoires des communes concernées en les impliquant dans la création d'un ciné-concert qui pourra avoir lieu en 2025.

Cette nouveauté permet de développer le lien avec les communes, les structures locales et par conséquent les habitants.



#### CHIFFRES CLÉS

- **105** séances publiques (hors plein air) ;
- **8 800** entrées (hors plein air) ;
- **13** communes touchées par toutes les actions ;
- **740** spectateurs en plein air.



#### CHIFFRES CLÉS

- **1** week-end de tournée de ciné-concert ;
- **3** semaines de stages de réalisation ;
- **1** mois d'ateliers critique ;
- **4** ciné-rencontres.

## FOCUS, LE FESTIVAL DE PHOTOGRAPHIES ET DE CINÉMA



Après un an d'interruption, le festival *En images* a repris fin 2024 sous un nouveau nom : celui de *Focus*, en laissant de côté les images dessinées ou animées pour se recentrer sur la photographie et le cinéma. Le thème abordé était celui de la logistique, très présente sur notre territoire. L'agglomération a collaboré avec trois photographes pour proposer des expositions inédites mêlant immersion dans le quotidien des magasiniers, aires d'autoroute et chemins de fer dans plusieurs médiathèques du territoire. Des photographies d'archives ont également été utilisées, une exposition intitulée « Focus Express » a été adaptée au jeune public, des films ont été projetés dans les cinémas du réseau et des ateliers ont été organisés.

### PERSPECTIVES 2025



La prochaine édition du festival abordera le thème des nouvelles ruralités.

### DES RÉSIDENCES D' ACTIONS CULTURELLES

Durant un an, le cinéma de l'Ysieux a proposé à un groupe de dix spectateurs de réaliser un film ayant pour thématique « La salle de cinéma : entre rêves et territoire ». Porté par l'artiste Julie Biro, documentariste, cette résidence a permis au groupe d'aller à la rencontre de ceux qui ont créé et fait vivre durant presque 40 ans le cinéma

de l'Ysieux à Fosses. De ces rencontres est née un objet hybride entre documentaire, fiction et film d'animation. Deux autres résidences d'actions culturelles ont commencé à la rentrée scolaire 2024 dans plusieurs établissements scolaires du territoire (Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Saint-Mard et Villeneuve-sous-Dammartin). Traitant la thématique du territoire pour l'une et l'adaptation littéraire pour l'autre, ces résidences mêlent pratique artistique et regard du spectateur sur une année scolaire.



### CHIFFRES CLÉS

- 3 résidences d'actions culturelles ;
- 4 établissements touchés ;
- 50 habitants impliqués ;
- 1 centre de loisir mobilisé.



### PERSPECTIVES 2025



Suivi des résidences en milieu scolaire et lancement d'une résidence avec le collectif Bocal Vocal sur l'idée d'un cinéma imaginaire.

## • LE PÔLE ACTIONS CULTURELLES

En 2024, onze partenariats culturels territoriaux ont été conclus, dont un nouveau avec le MuMo. Ils concernent une diversité de disciplines artistiques comme la musique, la danse, le cirque, les arts de la rue, le théâtre, le cinéma ou les arts visuels, complémentaires de l'offre proposée par l'agglo.



### LE MUMO

En 2024, l'agglomération a bénéficié du Musée mobile centre Pompidou (MuMo). Son Olympiade culturelle proposait cinq étapes sur cinq communes : Compans, Dammartin-en-Goële, Fosses, Othis et Sarcelles. Les 800 visiteurs recensés ont pu voir deux expositions d'arts visuels, dans le cadre de visites et d'ateliers animés par des médiatrices spécialisées dans l'art contemporain.



### CIRQUEVOLUTION

Les communes d'Écouen, Mitry-Mory et Rouvres ont accueilli les duos « Connivences » et « Carton rouge », et deux plateaux de cirque SHAM ont été accueillis à Écouen et Survilliers. Villeparisis a reçu le campement de la compagnie suédoise Circus I love you two, en lien avec quatre autres communes, pour sept représentations ayant réuni 3 123 spectateurs. Ce temps fort a été enrichi par une vingtaine d'heures d'ateliers d'initiation au cirque, impliquant 320 participants. Une trentaine de structures scolaires et sociales ont pris part à cet événement.



### PRIMO

Le Festival PRIMO organisé par Le Moulin Fondu – Oposito, en partenariat avec Roissy Pays de France, s'est déroulé dans 15 communes de l'agglomération. Ce festival d'arts de la rue a proposé 17 spectacles de cirque et théâtre. Trois temps forts ont marqué l'événement, dont la grande parade participative « Kinisi-Charivari » à Villiers-le-Bel. L'édition 2024 a confirmé le rayonnement du festival et son impact auprès des publics.

### LA COMPAGNIE ACTA

La Biennale européenne « Premières rencontres » organisée par la compagnie Acta, en partenariat avec l'agglomération, a célébré ses 20 ans avec près de 90 représentations dans 17 communes.



### L'ASSOCIATION BAD DE DANSE HIP-HOP

Le partenariat a franchi une nouvelle étape avec la 2<sup>e</sup> édition de « Battle Kids », dédié aux jeunes danseurs amateurs de moins de 16 ans. L'événement, gratuit, organisé en amont à Écouen, a attiré près de 250 personnes de toute l'Île-de-France. En plus, trois stages ont été organisés en amont à Louvres, Marly-la-Ville et Écouen. Quant au Battle Bad à Sarcelles, organisé sur trois jours, son succès et sa notoriété internationale ne sont plus à démontrer.

## LE THÉÂTRE DE LA VALLÉE

Le nouveau festival « Petits Tout-Petits », dédié au jeune et très jeune public, a rassemblé neuf communes partenaires autour de dix-huit représentations et ateliers. Enfin, une résidence de création du spectacle Baluchon Bazar s'est tenue dans six structures de la petite enfance de janvier à mai réparties sur quatre communes.



## LA FONDATION ROYAUMONT

Ce partenariat s'est concrétisé par des actions variées mêlant médiation et création artistique parmi lesquelles quatre parcours d'ateliers et spectacles ont concerné vingt-huit classes dans dix communes, incluant des ateliers et une journée à l'Abbaye de Royaumont. Dix représentations scolaires y ont également été données. Un concert baroque a réuni quatre vingt-dix personnes à Villeparisis, précédé d'ateliers pour les conservatoires. Enfin, quatre concerts-rencontres ont été proposés en médiathèques, touchant une centaine de spectateurs.

## L'ESPACE GERMINAL

Ce partenariat musical et chorégraphique avec l'espace Germinal a été renouvelé avec deux spectacles diffusés à Écouen et Survilliers : le « Dappan Koothu » de et par le chorégraphe Feroz Sahoulamide, qui a proposé une découverte de cette danse indienne urbaine, et le duo sensible danse et clarinette « Partita » d'Ambra Senatore. Les spectacles ont été précédés et suivis d'ateliers et de rencontres avec les artistes dans chaque commune, ce qui a permis d'attirer un public curieux de ces propositions artistiques.



## À QUI LE TOUR

À l'été 2024, À qui le Tour a proposé une nouvelle édition du festival Les Escales, autour d'artistes internationaux. Un temps fort inédit sous chapiteau a eu lieu à Goussainville, avec un concert d'Amadou et Mariam et une scène dédiée aux artistes émergents. Un nouveau dispositif d'accompagnement de groupes amateurs a été lancé, aboutissant à la sélection de quatre groupes du territoire qui se produiront lors des Escales 2025. Les Live de poche ont été reconduits dans trois médiathèques, proposant des concerts-rencontres intimistes avec des artistes internationaux.

## ÉCRANS VO

L'association des cinémas du Val d'Oise, Écrans VO, a proposé la réalisation d'ateliers autour du cinéma d'animation, dans le cadre du festival *Image par image*, menés dans le réseau intercommunal des médiathèques (17 ateliers) et au musée ARCHÉA (1 atelier).

## CHIFFRES CLÉS

La participation aux projets dans le cadre de partenariats culturels en chiffres, c'est :

- 24 communes du territoire ;
- 21 médiathèques du réseau (dont 16 médiathèques intercommunales) ;
- 9 structures petite enfance intercommunales ;
- 15 700 spectateurs ;
- 505 655 € de budget.



## L'ORCHESTRE DÉMOS ROISSY PAYS DE FRANCE



Depuis 2022, l'agglomération est porteuse du projet du dispositif d'éducation musicale initié par la Philharmonie de Paris. En 2024, l'Orchestre symphonique Démos Roissy Pays de France, réunissant une centaine d'enfants de sept communes, a poursuivi son cycle triennal d'apprentissage musical collectif, rythmé par des ateliers hebdomadaires et des répétitions mensuelles en tutti.

### PERSPECTIVES 2025



L'année 2025 sera marquée par la fin du cycle 2022-2025 qui se clôturera par le concert à la Philharmonie de Paris le 21 juin 2025 et le début d'un nouveau cycle triennal 2025-2028 qui commencera en septembre avec de nouvelles villes partenaires.

Le concert annuel, donné à Arnouville en juin, a mis en valeur le travail accompli à travers un programme exigeant mêlant œuvres classiques et traditionnelles. Cinq sorties culturelles gratuites ont permis aux enfants de découvrir la diversité artistique du territoire. Enfin, l'orchestre avancé a été reconduit à la rentrée, offrant une poursuite gratuite de la pratique aux jeunes musiciens confirmés.

L'année a marqué le début d'une résidence artistique avec Samuel Bollendorff, en vue d'un film et d'un ouvrage valorisant cette aventure. Elle prendra fin en juin 2025. En juin, un livre sera remis à chaque enfant et le film réalisé sera projeté dans la grande salle de la Philharmonie. Le livre-expo, contenant une sélection de photos prises pendant la résidence, circulera dans plusieurs villes du territoire de juin à octobre 2025.



### CHIFFRES CLÉS

- 2 orchestres ;
- 11 écoles de musique et conservatoires partenaires ;
- 150 enfants et familles impliqués ;
- 350 ateliers ;
- 10 rassemblements ;
- 110 heures de pratiques en moyenne par enfant.

## QUATRE RÉSIDENCES-MISSIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU PROFIL INTERGÉNÉRATIONNEL

Les quatre résidences-missions se sont déployées à Compans, Écouen, Fosses, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Sarcelles, Survilliers et Villeparisis, avec des publics de toutes générations, qui ont pu découvrir des démarches de création ou de travail, dans des champs artistiques et culturels très variés : la danse krump, le dessin, le graph, la photographie, la broderie, les arts plastiques, la création sonore.

Le « Krump Fest » danseurs urbains s'est produit à Fosses, Marly-la-Ville et Survilliers. Il proposait également une session publique et la projection d'un film témoignage le 22 septembre, en partenariat avec le cinéma intercommunal de l'Ysieux.



À Louvres, Gonesse et Goussainville, un projet artistique mené par Pauline Angiotti et Marion Chombart de Lauwe a permis la création collective d'une fresque textile de cinq mètres, inspirée de la Tapisserie de Bayeux ; l'œuvre raconte la vie locale. Elle a été dévoilée le 21 septembre 2024 au musée ARCHÉA.

À Écouen, Villiers-le-Bel et Sarcelles, le projet *Regards sur ta ville*, mené par trois artistes en graffiti, photo et broderie, a rassemblé enfants, jeunes et seniors de structures éducatives et sociales. Ensemble, ils ont réalisé des « photographies brodées » inspirées de leurs villes.

À Villeparisis, Compans et Dammartin-en-Goële, le projet *Rêve-et-Marne* proposait des ateliers de podcast, création

sonore et dessin menés par Jeanne Mayer et Julia Garçin. Une carte sonore interactive et imaginaire a été conçue, invitant à une exploration virtuelle du territoire. Ces résidences sont portées avec le soutien de la DRAC et des Départements du Val d'Oise et de Seine-et-Marne.



→ Pour consulter la carte sonore du projet Rêve-et-Marne, rendez-vous sur [localvocal.fr/reveetmarne/](http://localvocal.fr/reveetmarne/)

## PERSPECTIVES 2025



Quatre nouvelles résidences-missions d'éducation artistique et culturelle seront relancées dans le cadre d'un nouveau Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle avec l'État, avec 14 communes participantes.

## Des aides directes aux habitants avec #monagglomaid

Le dispositif #monagglomaid est l'expression de la volonté de l'agglomération d'être au plus proche de la population du territoire et de ses acteurs publics et associatifs.

Solidaire, l'agglomération mobilise des moyens pour que chaque enfant du territoire puisse accomplir un parcours de formation dans les domaines sportifs ou culturels qui lui permette de s'épanouir, et elle contribue par son engagement à la vitalité du tissu associatif et des établissements d'enseignement artistique du territoire.

Enfin, l'agglomération prend en charge une partie des frais liés aux transports scolaires avec le Pass'agglomération Transports scolaires pour les étudiants, lycéens et collégiens.



## CHIFFRES CLÉS

- 21 625 bons distribués en 2024, pour le Pass'agglomération Sport ;
- 5 426 jeunes ont profité de l'aide du Pass'agglomération Culture ;
- 21 600 dossiers ont été pris en charge pour le Pass'agglomération Transports scolaires.

### - LE PASS'AGGLO SPORT



Fort de son succès, l'année 2024 a été marquée par un succès grandissant du Pass'agglomération Sport. Dans l'optique de favoriser la pratique sportive fédérale pour tous et réduire le coût d'inscription à une association sportive,

le dispositif Pass'agglomération Sport a été pérennisé en 2024. Les élus ont décidé d'augmenter l'aide à 60 € par adhésion et d'élargir son accès aux étudiants et alternants en plus des enfants de moins de 18 ans. Cette évolution vise à renforcer l'inclusion et l'accès à la pratique sportive pour un plus grand nombre de résidents du territoire. Ce sont 21 625 bons qui ont été distribués en 2024. Cette aide a permis aux familles de réduire le coût de l'inscription de leur enfant dans l'une des associations sportives du territoire. On comptabilise 237 partenaires cette année, soit 11 de plus que l'année précédente. L'enveloppe du projet représente 1,29 M€ soit 374 692 € de plus qu'en 2023.

## - LE PASS'AGGLO CULTURE

Le Pass'agglo Culture est un dispositif de soutien aux familles qui vise à encourager la pratique des activités culturelles et les apprentissages artistiques des enfants de moins de 18 ans, des alternants et des étudiants. Pour en bénéficier, ceux-ci doivent être domiciliés dans une des communes du territoire intercommunal et être inscrits dans un équipement public ou une association qui dispense des cours ou propose des activités dans les champs disciplinaires suivants : musique, danse, théâtre, arts plastiques, arts de la rue et arts numériques. Chaque bénéficiaire peut disposer d'un Pass'agglo Culture utilisable auprès d'un unique partenaire et a également la possibilité d'obtenir un Pass'agglo Sport.

Comme pour le Pass'agglo Sport, en 2024, le dispositif s'est élargi aux alternants et aux étudiants, et le montant de la subvention est passé de 50 € à 60 €. L'année 2024 confirme l'impact du dispositif, ce sont en effet 5 426 jeunes qui ont pu profiter de cette aide, soit 1 135 bénéficiaires de plus qu'en 2023. Entre 2022, première année de mise en place du Pass'agglo Culture et 2024, leur progression est de +70 %. Le dispositif concerne également cette année 134 partenaires dont l'implication est indispensable à la réussite du projet. Les moyens mis en place par l'agglomération, notamment l'affectation d'un agent en charge de l'instruction des dossiers épaulé d'un vacataire, auront permis d'améliorer le temps de traitement des demandes et la communication avec les usagers. La mobilisation des différents services concernés par le projet, et une plus grande anticipation ont permis également de régulariser la majorité des paiements auprès des partenaires avant la fin d'année.

En 2024, le budget affecté à cette opération était de 350 000 €, soit une augmentation de 50 000 € par rapport à 2023, et la dépense effective a été de 324 192 €.



## - LE PASS'AGGLO TRANSPORTS SCOLAIRES

L'agglomération a reconduit en 2025 le Pass'agglo Transports scolaires. L'opération, qui est connue des habitants et qui rencontre un franc succès depuis plusieurs années, a été imaginée pour permettre aux familles du territoire de bénéficier d'une prise en charge d'une partie des frais de transports scolaires. Cette aide concerne les collégiens, lycéens et étudiants, disposant des cartes imagine'R, Scol'R et les cartes scolaires de lignes de bus à lignes régulières.

Pour l'édition 2025-2026, Île-de-France mobilités a décidé une nouvelle fois d'augmenter de 2,8 % les tarifs de la carte Imagine'R. La communauté d'agglomération n'a pas souhaité répercuter cette nouvelle hausse auprès des usagers et a donc fait en sorte de maintenir le reste à charge pour les familles au même niveau qu'en 2024/2025. Au total, 21 600 dossiers ont été pris en charge sur les deux départements : le Val d'Oise et la Seine-et-Marne pour une enveloppe budgétaire représentant 3,75 M€.

### PERSPECTIVES 2025



Les trois Pass'agglo Sport, Culture et Transports scolaires seront reconduits en 2025 pour répondre au plus près aux besoins des habitants.





## Roissy Pays de France

Les 42  
communes  
du territoire

Arnouville  
Bonneuil-en-France  
Bouqueval  
Chennevières-lès-Louvres  
Claye-Souilly  
Compans  
Dammartin-en-Goële  
Écouen  
Épiais-lès-Louvres  
Fontenay-en-Parisis  
Fosses  
Garges-lès-Gonesse  
Gonesse  
Goussainville  
Gressy  
Juilly  
Le Mesnil-Amelot  
Le Mesnil-Aubry  
Le Plessis-Gassot  
Le Thillay  
Longperrier  
Louvres  
Marly-la-Ville  
Mauregard  
Mitry-Mory  
Moussy-le-Neuf  
Moussy-le-Vieux  
Othis  
Puisseux-en-France  
Roissy-en-France  
Rouvres  
Saint-Mard  
Saint-Witz  
Sarcelles  
Survilliers  
Thieux  
Vaud'Herland  
Vémars  
Villeneuve-sous-Dammartin  
Villeparisis  
Villeron  
Villiers-le-Bel



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
ROISSY PAYS DE  
FRANCE**



6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France



01 34 29 03 06



info@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur  
[roissypaysdefrance.fr](http://roissypaysdefrance.fr) et sur     

**Roissy  
Pays de  
France**  
AGGLOMÉRATION